

PROJET DE  
**BUDGET**  
2020

---

AMIENS MÉTROPOLE



**Amiens**  
amiens.fr



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Durant le mandat 2014/2020, nous avons fait un choix résolu d'investir afin de renforcer l'attractivité du territoire de l'agglomération.

Grâce à une très solide maîtrise des dépenses de fonctionnement, nous avons pu conduire conjointement des programmes d'investissement ambitieux, indispensables pour préparer l'avenir.

Après la mise en service du BHNS, 2020 verra notamment la réouverture du musée de Picardie, triplant ses surfaces d'exposition, s'illustrera par la première phase de livraison de la modernisation de notre parc zoologique métropolitain.

Dernière année d'exécution de la PPI 2015/2020, l'année 2020 verra la concrétisation des projets prévus avec l'inscription de crédits qui revient à un niveau plus classique après des années 2018 et 2019 exceptionnelles.

Pour poursuivre nos objectifs de création de richesses et d'emplois combinée avec une qualité de vie toujours améliorée, nous renforcerons encore l'action interne en mettant en œuvre des mesures de contrôle de gestion et d'audit permettant l'optimisation de nos services.

**Alain GEST**  
Président d'Amiens Métropole



## LE BUDGET GÉNÉRAL 2020 ... 5

LES RECETTES .....	6
LES DÉPENSES .....	9
L'AUTOFINANCEMENT .....	11
L'INVESTISSEMENT .....	12
L'ENDETTEMENT .....	19
LES BUDGETS ANNEXES .....	21

## UNE MÉTROPOLE DYNAMIQUE, CRÉATRICE DE RICHESSES, AU SERVICE DE L'EMPLOI DE SES HABITANTS ..... 24

L'ACTION ÉCONOMIQUE ET EN FAVEUR DE L'EMPLOI INSCRITES DANS LE PACTE POUR L'EMPLOI ET L'INNOVATION .....	26
L'OFFICE DU TOURISME .....	28
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR .....	30
L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE .....	31
LES AMÉNAGEMENTS ET DÉVELOPPEMENTS URBAINS .....	32
LES ESPACES PUBLICS .....	35
LES PROJETS EN ZAC MÉTROPOLITAINE .....	37
L'HABITAT ET LE LOGEMENT .....	38
LA POLITIQUE DE LA VILLE .....	40
LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS .....	43
L'ACTION INTERNATIONALE .....	44

## UNE MÉTROPOLE AU SERVICE D'UNE EXCEPTIONNELLE QUALITÉ DE VIE ..... 47

LES COMMUNAUTÉS .....	49
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, CLIMAT ET BIODIVERSITÉ .....	50
L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT .....	54
LA GESTION DES DÉCHETS .....	56
LA MOBILITÉ .....	58
LA CULTURE ET LE PATRIMOINE .....	60
LE SPORT .....	67

## DES SERVICES SUPPORTS PERFORMANTS ET OPTIMISÉS ..... 69

LES ACHATS .....	71
L'IMMOBILIER ET LA LOGISTIQUE .....	73
LE NUMÉRIQUE ET L'INNOVATION .....	77
LES AFFAIRES JURIDIQUES ET GÉNÉRALES .....	79
LES RESSOURCES HUMAINES .....	80
LA COMMUNICATION .....	82

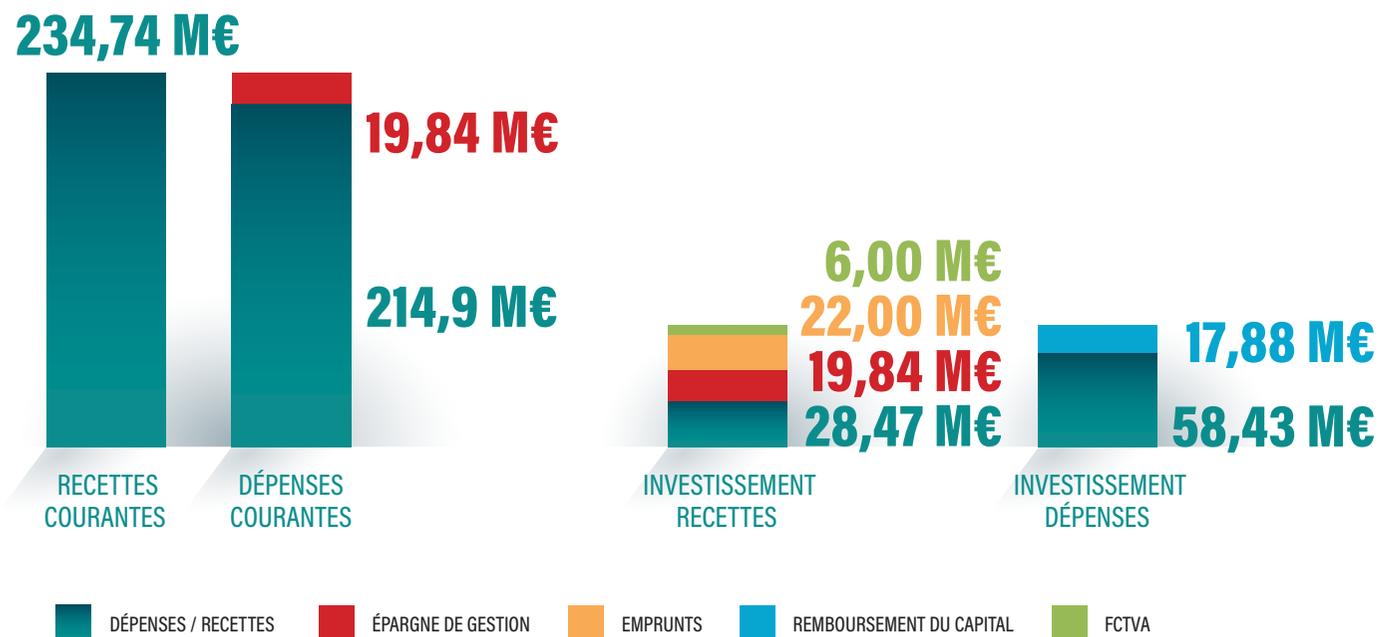
# 1

**BUDGET  
GÉNÉRAL**



# STRUCTURE GÉNÉRALE DU BUDGET PRIMITIF 2020

De manière schématique, les grands équilibres de ce budget (approche Charges et Ressources Générales hors opérations d'ordre et de transfert entre sections) se présentent ainsi :



# ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX POSTES BUDGÉTAIRES RECETTES ET DÉPENSES COURANTES

## LES RECETTES COURANTES

Les recettes courantes du budget principal, d'un montant de **234,74 M€**, augmentent globalement de **3,75 M€**, soit **+ 1,62 % par rapport au budget primitif 2019**.

Elles sont constituées :

- **Des impôts locaux et taxes qui s'élèvent à 96,97 M€, en hausse de + 0,63 M€, soit + 0,66 %.**

Malgré le dispositif de revalorisation automatique de valeurs locatives (article 1518 du Code Général des Impôts), le gouvernement avait initialement proposé le gel total des bases pour l'année 2020. Devant le risque de perte de recettes estimé à 250 M€ pour les collectivités, une revalorisation dérogatoire à + 0,9 % pour les bases de taxe d'habitation est proposée à ce stade, ainsi que l'application du taux d'évolution classique pour les autres impositions. Ne disposant pas encore de l'indice utilisé, le BP 2020 a été construit avec une hypothèse + 1,2% sur les autres impositions.

- **Des contributions directes et compensations qui s'élèvent à 4,9 M€, en progression de + 0,18 M€ par rapport au BP 2019 (+3,72 %) mais en baisse de - 0,04 M€ par rapport aux crédits ouverts 2019.** Cela s'explique par la tendance à la baisse de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle.
- **Des recettes liées au personnel mis à disposition qui s'élèvent à 88,67 M€, en progression de + 1,37 M€ soit + 1,57 %.**

Il s'agit de recettes de personnel provenant notamment de la Ville d'Amiens, du CCAS (remboursement du personnel mis à disposition et mutualisé), mais également des Etablissements Publics de Coopération Culturelle, du Pôle Métropolitain et de l'association des Hortillonnages.

• **Des recettes d'activité des services, pour un montant de 13,23 M€**, en augmentation de +1,39 M€ par rapport au budget primitif 2019.

Cette hausse sensible s'explique notamment par :

- L'ajustement des recettes (entrées et boutique) du Musée de Picardie pour 400 k€ suite à sa réouverture en mars 2020.
- L'ajustement des recettes du Coliseum en année pleine (après les travaux réalisés en 2019) pour 200 k€.
- L'ajustement des recettes de la boutique du Zoo pour 40 k€.
- L'ajustement de la redevance d'occupation du domaine public de l'Aquapôle en année pleine pour 73 k€.
- Les recettes issues de la plate-forme multi-services pour 100 k€.
- Des **recettes de mutualisation inscrites en légère hausse à 11,88 M€** (11,74 M€ en 2019).





- Des dotations de l'Etat pour 19,1 M€ à l'identique des crédits ouverts en 2019, grâce au respect par notre collectivité du contrat de maîtrise des dépenses publiques.

La perte cumulée depuis 2014 atteint désormais 71,35 millions d'euros :

DGF 2013	DGF 2014	DGF 2015	DGF 2016	DGF 2017	DGF 2018	Estimation DGF 2019	BP 2020	Perte cumulée	
32,28	30,35	-	-	-	-	-	-	1,93	
-	-	25,67	-	-	-	-	-	6,61	
-	-	-	21,67	-	-	-	-	10,61	
-	-	-	-	19,42	-	-	-	12,86	
-	-	-	-	-	19,30	-	-	12,98	
-	-	-	-	-	-	19,1	-	13,18	
-	-	-	-	-	-	-	19,1	13,18	
DGF : Dotation Globale de Fonctionnement / BP : Budget Prévisionnel								<b>TOTAL CUMULÉ 2014 / 2020 (en millions d'euros)</b>	<b>71,35</b>



## LES DÉPENSES COURANTES

**Les dépenses courantes du budget principal s'élèvent à 214,91 M€, et sont en augmentation par rapport à 2019 (+ 2,54 M€ soit + 1,2 % par rapport au BP 2019).**

Elles sont constituées :

- **Des dépenses de personnel** qui sont fixées à **141,7 M€** en progression de + 0,45 M€ (+ 0,32 %) par rapport au budget primitif 2019.

L'ambition forte de maîtrise de la masse salariale depuis quelques années se traduit donc concrètement.

- **Des reversements et restitutions sur impôts et taxes** qui s'élèvent à **3,84 M€**. Il faut relever la mise en place d'une attribution de compensation au profit du Pôle métropolitain à hauteur de 0,23 M€.
- **Des dépenses d'exploitation** fixées à **41,55 M€** et en augmentation de + 2,87 M€, soit + 7,41 % par rapport au budget primitif 2019. Cette inscription est cependant inférieure au montant des crédits ouverts 2019 (42,65 M€ soit - 1,1 M€).

La renégociation des contrats d'assurance permet, cette année encore, de ramener l'inscription budgétaire de 609 k€ à 571 k€, soit - 38 k€.

Les achats sont prévus pour 9,69 M€ soit + 1,5 M€. Cette hausse s'explique par l'intégration de la contribution forfaitaire annuelle de fonctionnement de l'Aquapôle pour 1,85 M€.

Les locations et charges locatives prévues pour 3,95 M€ augmentent de 0,63 M€.

Les dépenses de prestations sont inscrites à 11,24 M€, soit + 0,98 M€.

Cette hausse comprend notamment :

- 682 k€ liés à la réouverture du Musée de Picardie (impact des coûts d'entretien des nouveaux espaces, programmation des expositions 2020),
- 412 k€ supplémentaires pour les redevances logiciel dans le cadre de la modernisation des outils informatiques.

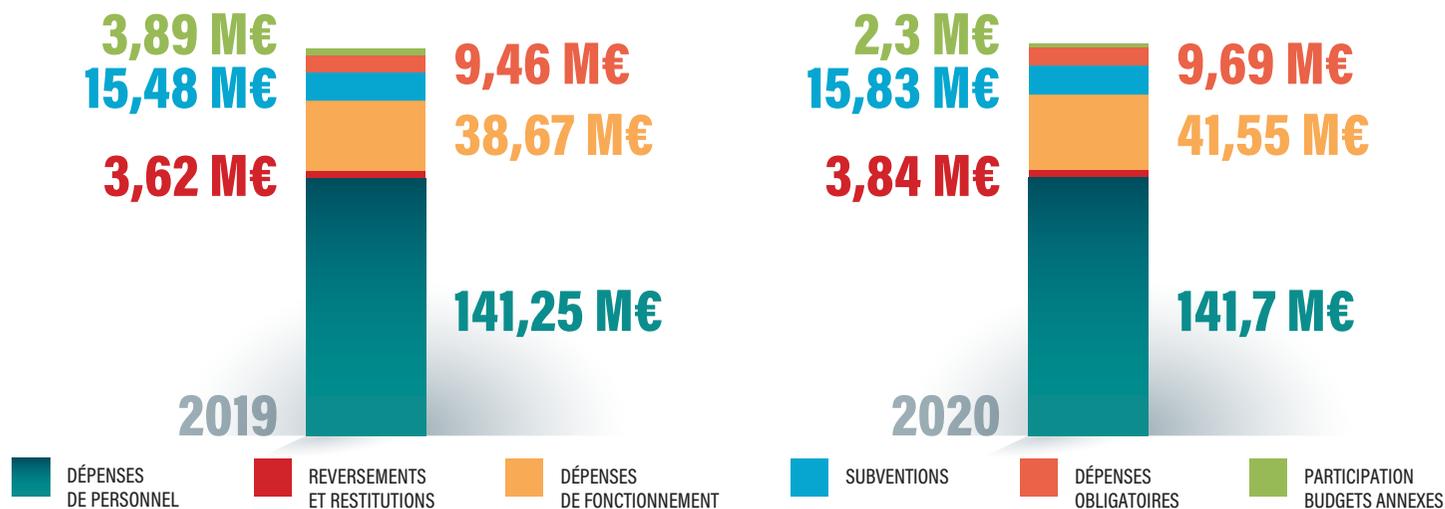
Les dépenses énergétiques (chauffage, électricité, combustibles) d'un montant de 5,29 M€ sont en augmentation de 0,16 M€ pour tenir compte de la hausse des contrats d'électricité (environ + 10%).

- **Des subventions et participations** inscrites pour 15,83 M€, en hausse de + 0,34 M€.
- **Des dépenses obligatoires** inscrites à hauteur de 9,69 M€, en hausse de + 0,23 M€, par rapport aux crédits ouverts en 2019, sous l'effet de la variation de la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours impactée du fait de l'élargissement du périmètre de notre agglomération.

- **Des participations versées** par la Communauté d'agglomération aux budgets annexes fixées à 2,3 M€, (3,885 M€ au BP 2019) et en baisse de 1,58 M€. Cette baisse concerne principalement la subvention au Budget annexe Transport votée en 2019 pour 3 M€ et prévue en 2020 pour 1,5 M€.

De manière détaillée, les participations aux différents budgets annexes sont les suivantes :

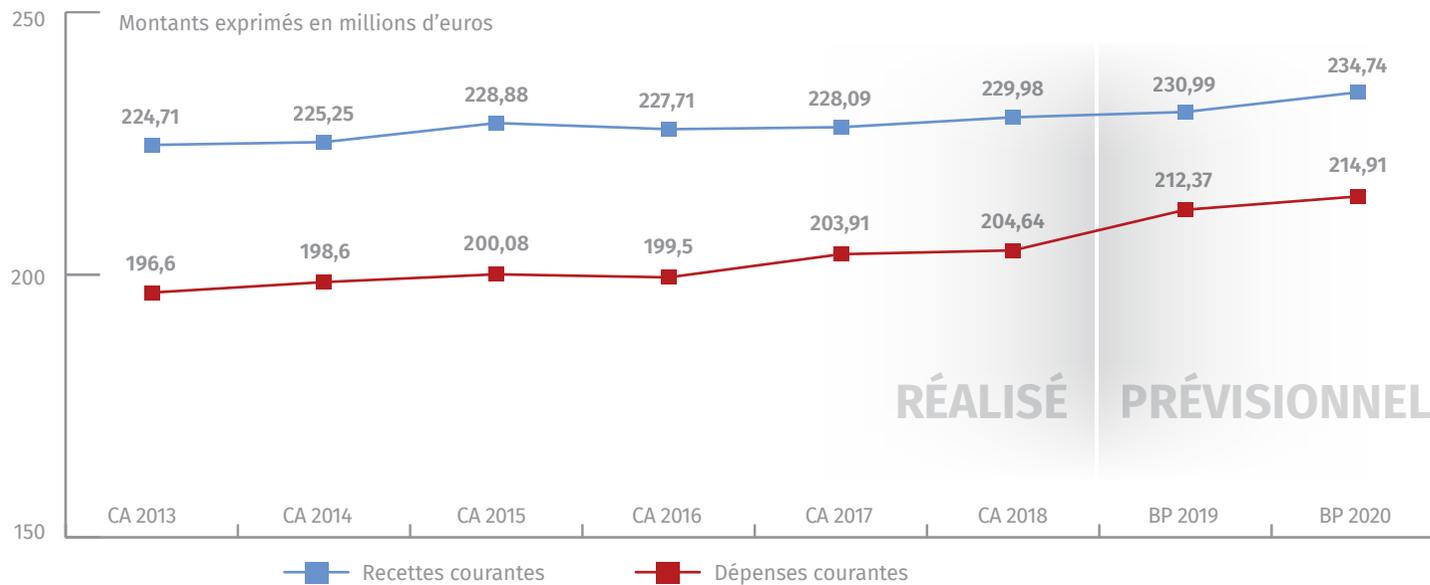
- Transports 1 500 000 €
- Crématorium 45 000 €
- Centres d'appel 200 000 €
- Ecopolis 120 000 €
- Aéroport Glisy 220 000 €
- Archéologie préventive 215 000 €



## L'AUTOFINANCEMENT

Le budget présenté fait apparaître une augmentation des recettes courantes de + 3,75 M€ et une progression des dépenses courantes de + 2,54 M€, ce qui aboutit à une amélioration de l'autofinancement.

L'excédent courant de gestion prévisionnel s'élèverait à **19,84 M€** (18,62 M€ prévus au BP 2019 et 17,03 M€ en intégrant la DM1 contre 25,34 M€ constatés en 2018) ce qui, déduction faite d'une dette nette de 20,28 M€ et ajout du FCTVA de 6 M€ génère un montant de ressources disponibles de 5,56 M€ (9,78 M€ au BP 2019).





## PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS 2020

La Programmation Pluri annuelle des Investissements a été votée en 2016 et se clôture en 2020.

Ces 5 exercices budgétaires auront concrétisé la réalisation de notre programmation pluriannuelle des investissements. L'année 2020 marque cependant d'ores et déjà une atténuation du montant des crédits de paiement, plusieurs opérations arrivant désormais à leur terme.

Il est ainsi prévu des dépenses d'opérations pour un montant de **58,43 M€**, avec des recettes estimées à **26,11 M€**, laissant donc une charge nette des opérations d'investissement de **32,32 M€**. Une délibération spécifique et distincte détaille les montants alloués aux autorisations de programmes ainsi que le montant des crédits de paiement affectés pour l'année 2020.

### DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Pour cette thématique le solde des crédits de paiement est inscrit en 2020 pour :

- 0,6 M€ dans le cadre du soutien aux projets touristiques (notamment pour le site internet de l'office du tourisme, le projet d'accueil des campings-car à « L'île aux fruits » et des travaux au camping),
- 0,1 M€ pour le parcours de la balade des hortillonnages,
- 0,08 M€ pour la modernisation des équipements en matière de tourisme.

### DÉVELOPPEMENT DURABLE, POLITIQUE DES DÉCHETS

En 2020, au Budget Principal, 0,2 M€ de crédits de paiement sont mobilisés pour la « Trame verte et bleue » et une nouvelle autorisation de programme est créée pour l'autonomie énergétique pour 0,03 M€.



À cela s'ajoute près de 6,85 M€ de crédits de paiement en dépenses et 2,13 M€ en recettes [pour le budget annexe des déchets ménagers] pour les projets suivants :

- réalisation de la 4<sup>ème</sup> déchetterie : 2 M€
- développement des points d'apport volontaire : 0,85 M€
- modernisation et mise aux normes des déchetteries : 0,06 M€
- mise en conformité de l'usine de méthanisation : 1,12 M€
- modernisation du parc de bennes et véhicules : 0,85 M€
- équipements spécifiques afin d'améliorer l'information des relèves de déchets : 0,1 M€

Une autorisation de programme de 9 M€ est créée concernant le nouveau contrat de service public de l'usine méthanisation sur laquelle des crédits de paiement sont inscrits en 2020 pour 1,6 M€.

## POLITIQUE DE LA VILLE ET HABITAT

Pour la Politique de la Ville et Habitat, **6,4 M€** de crédits de paiements sont inscrits :

- 0,62 M€ pour l'accueil des gens du voyage,
- 0,12 M€ pour le soutien à l'amélioration de l'habitat privé,
- 1,3 M€ pour le soutien à la construction de logements locatifs sociaux,
- 1,11 M€ pour aider au développement de l'accession sociale à la propriété,
- 3 M€ pour la restructuration du Colvert,
- 0,28 M€ pour l'aide à la pierre.



## VOIRIE ET INFRASTRUCTURES

En 2020 c'est plus de **8,16 M€** de crédits de paiement de dépenses, consacrés à cette thématique pour les opérations suivantes :

- les opérations d'aménagement pour 5,4 M€,
- la protection du patrimoine arboré et des plantations pour 0,05 M€,
- l'entretien, la modernisation et l'aménagement des ouvrages d'art pour 0,86 M€ (dont le pont Barni),
- du petit équipement pour l'entretien de voirie pour 0,35 M€,
- la modernisation de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore pour 1 M€,
- l'effacement des réseaux pour 0,2 M€,
- la modernisation de la signalisation verticale pour 0,3 M€.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Au budget principal, des crédits à hauteur de **2,75 M€** sont prévus en 2020.

Parmi les priorités 2020 en la matière, on peut citer :

- les aides aux entreprises pour 0,69 M€,
- le fonds pour l'Espace Industriel Nord pour 2 M€,
- la participation au SMER (Syndicat Mixte d'Études et de Réalisation) pour l'Aéroport d'Albert-Amiens-Picardie pour 0,05 M€.

Sur le budget annexe Centres d'appels, 0,65 M€ sont prévus pour des travaux dans les locaux destinés à l'accueil de ces activités et notamment pour les installations frigorifiques.

Sur le budget annexe Aéroport de Glisy, le solde des crédits de paiement est inscrit pour 0,14 M€ pour des travaux sur les bâtiments et parkings.



## EAU ET ASSAINISSEMENT

**Sur le budget principal, 1,145 M€** de crédits de dépenses sont inscrits pour la compétence d'assainissement pluvial avec :

- la mise en oeuvre du schéma directeur pluvial pour 0,2 M€,
- la réalisation de travaux pour la gestion des eaux pluviales pour 0,5 M€,
- la réalisation de travaux remboursables pour 0,45 M€.

**Sur le budget annexe Assainissement, 6,96 M€** de dépenses et **2,31 M€** de recettes sont prévues.

Les principales opérations portent sur :

- la collecte et le traitement des eaux usées de Sains-en-Amiénois et Saint-Fuscien pour 0,15 M€,
- la réhabilitation des réseaux pour 1,5 M€,
- la réalisation de travaux remboursables : 0,93 M€
- les travaux sur les stations d'épuration pour 0,7 M€,
- la station d'épuration Longueau Boves Croix de Fer pour 0,34 M€,
- la réhabilitation du Malaquis : 0,75 M€
- les branchements des particuliers : 0,6 M€
- la station d'épuration de Bertangles : 0,2 M€
- l'atelier service Eau et Assainissement : 0,31 M€

- les dépenses d'équipement du service pour 1 M€.

Une autorisation de programme de 100 k€ est créée pour la rénovation et la sécurité du Poste St Maurice et les crédits de paiement sont inscrits en 2020.

**Sur le budget annexe de l'Eau, 7,46 M€** de dépenses sont prévues, avec 0,83 M€ de recettes attendues.

Les opérations significatives sont :

- le remplacement des branchements plomb à hauteur de 1,2 M€,
- des travaux sur captage pour 0,4 M€,
- la réhabilitation de réservoirs pour 0,4 M€,
- des travaux sur réseaux pour 2,5 M€,
- les branchements des particuliers : 0,59 M€
- les travaux remboursables : 0,55 M€
- la télé-relève mobile : 0,4 M€
- la recherche de fuites pour 0,2 M€,
- la création du puits de Pont-de-Metz pour 0,4 M€,
- la réalisation du Schéma Directeur Eau pour 0,1 M€.

2 autorisations de programme sont créées pour les études de captages (0,1 M€) et les compteurs de sectorisation pour 1 M€ (avec 0,4 M€ de crédits en 2020).



## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET NUMÉRIQUE

Près de **3,29 M€** de crédits de dépenses sont mobilisés en 2020 sur cette thématique, avec des recettes à hauteur de **3,90 M€**. Ces recettes correspondent aux remboursements de l'Etat dans le cadre des opérations pour lesquelles l'agglomération d'Amiens Métropole est sommé mandatée ; il s'agit de l'aménagement de la Citadelle et de l'étude de la Maison de l'étudiant.

**Concernant l'enseignement supérieur**, les crédits portent sur les derniers versements pour l'aménagement de la Citadelle, avec 0,14 M€ M€ et la Maison de l'étudiant avec 0,1 M€.

**Concernant le numérique**, 3,03 M€ de crédits sont prévus en 2020 pour notamment :

- des espaces numériques de travail pour 0,21 M€,
- de l'équipement informatique et des licences pour les services de la collectivité pour 0,36 M€,
- du schéma directeur informatique et des infrastructures pour 1,61 M€,
- des applications liées à ce schéma directeur pour 0,69 M€.

## TRANSPORTS

L'année 2019 a été marquée par la **mise en service du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)** avec des inscriptions conséquentes à la fois sur budget principal (20,7 M€) et sur le budget annexe (58,5 M€)

En 2020, des aménagements post BHNS sont nécessaires en terme de voirie et d'aménagements de pistes cyclables à inscrire au Budget Principal.

Ainsi, des crédits de paiement sont proposés pour un total de 7,65 M€ :

- les aménagements urbains liés au BHNS à hauteur de 5,8 M€,
- les aménagements cyclables à hauteur de 1,6 M€,
- les actions du plan de déplacement des agents de l'Administration : 0,08 M€
- mise en place de consignes à vélos dans les quartiers résidentiels : 0,12 M€



Sur le budget annexe Transports, 3,11 M€ de crédits de dépenses sont inscrits et 8,15 M€ de recettes attendues (10,02 M€ en 2019) pour :

- l'aménagement de l'agence commerciale : 0,25 M€
- l'aménagement des points d'arrêts : 0,5 M€
- la billettique : 0,4 M€
- la modernisation des systèmes pour 0,39 M€.
- le renouvellement du matériel roulant (véhicules et vélos) : 0,53 M€
- l'information voyageurs : 0,23 M€

Une nouvelle AP est créée pour prévoir le renouvellement des Bus pour 0,8 M€.

## CULTURE

Des crédits sont prévus à hauteur de **15,63 M€** en dépenses, avec des recettes attendues à hauteur de **13,4 M€**.

Plusieurs projets structurants se poursuivent en 2020 :

- les travaux de rénovation du Musée de Picardie: 2,81 M€,
- le projet de rénovation du Zoo pour 6 M€,
- la réhabilitation du centre culturel « La Briqueterie » : 1,24 M€
- les travaux de la Lune des Pirates : 1,8 M€

- la construction de la médiathèque d'Etouvie : 1,2 M€
- les travaux de protection patrimonial du Musée de l'hôtel de Berny : 1,13 M€

Une nouvelle AP est créée pour un montant d'études de 0,05 M€ pour la création d'un lieu de préfiguration d'un Pôle de l'image gare La Vallée.

## SPORT

Pour l'année 2020, **1,79 M€** sont consacrés à cette politique, avec des recettes attendues à hauteur de 3,92 M€ notamment pour la Licorne (2,75 M€).

Parmi les opérations significatives, il est possible de relever :

- les travaux de modernisation du Coliseum pour 0,1 M€,
- la finalisation de la restructuration du site Guégan pour 0,45 M€,
- le solde des travaux sur le stade de la Licorne pour 0,1 M€,
- les travaux pour Gymnase (IUFM) : 0,15 M€,
- les travaux d'entretien des équipements sportifs pour 0,99 M€.



## PATRIMOINE ET FINANCES

Dans le cadre de la gestion patrimoniale, des opérations à hauteur de **6,07 M€** de dépenses sont prévues.

Les principales opérations concernent :

- les travaux en matière d'accessibilité pour 0,46 M€,
- le gros entretien des bâtiments métropolitains pour 1,04 M€,
- la conformité électrique des bâtiments pour 0,2 M€,
- la restauration des murs d'enceinte de la Citadelle pour 0,5 M€
- la modernisation des systèmes de sécurité pour 0,1 M€,
- l'équipement au bénéfice du CTM (Centre Technique Municipal) pour 1,66 M€,
- la dotation de proximité pour les équipements sportifs et culturels de proximité pour 1,8 M€,
- le raccordement des bâtiments métropolitains au réseau de chaleur pour 0,08 M€.

Une autorisation de programme est créée pour 0,2 M€ concernant les acquisitions foncières de la Collectivité.

S'agissant de la thématique « Finances, maîtrise des comptes publics et innovation », 4,5 M€ de crédits sont inscrits en dépenses au BP 2020 avec une recette de 1,5 M€.

Il est à noter :

- 0,15 M€ pour Boréalia 2
- 0,6 M€ en faveur du Pacte pour l'emploi et l'innovation dont 0,16 M€ pour le projet territoire d'industries
- 0,4 M€ pour l'équipement des services administratifs,
- 3 opérations de gestion des ZAC : 0,05 M€ pour la ZAC des quartiers nord d'Amiens, 0,2 M€ de participation pour la ZAC Renancourt et 3,1 M€ pour ZAC Gare La Vallée.

La recette de 1,5 M€ correspond aux fonds de concours attendus de la Ville d'Amiens.



# GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE

## L'ENDETTEMENT 2019

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'encours de la dette d'Amiens Métropole (tous budgets), d'un montant total de **288 429 008 €**, se décomposait comme suit :

- 256 729 008 € d'emprunts long terme,
- 15 000 000 € d'emprunts de clôture,
- 16 700 000 € de tirage sur lignes de trésorerie non remboursées au 31 décembre 2018.

Cet encours est indexé à hauteur de 61,87 % sur des index à taux flottant et à 38,13 % sur du taux fixe.

Le taux moyen pondéré de la dette sur l'exercice 2019 est de l'ordre de 1,12%. Il est escompté à un taux de 1,10 % sur l'exercice 2020.

Au 30 novembre 2019, il aura été emprunté, tous budgets confondus, un montant de 85,397 M€ dont 52,145 M€ au titre du budget principal et 25 M€ au titre du budget annexe transports.

Il n'a pas été opéré d'opérations de refinancement de dette sur l'exercice 2019

## SUR LE COURT TERME

Amiens Métropole a pu couvrir ses besoins de financement court terme en disposant de quatre conventions de réservation de trésorerie d'un montant total de 50 M€.

Les renouvellements de lignes de trésorerie intervenus depuis le début de l'exercice ont permis de constater une amélioration substantielle des conditions financières.



## L'ENDETTEMENT 2020

### SUR LE LONG TERME

Les besoins de financement long terme d'Amiens Métropole devraient nettement se réduire sur 2020. En raison de la forte liquidité du Marché Financier existant depuis plusieurs années, Amiens Métropole ne devrait pas connaître sur l'exercice 2020 de difficulté particulière de financement.

De plus, Amiens Métropole dispose de droits de tirage sur les contrats de trésorerie en cours de validité (50 M€) qui lui assurent une visibilité de plusieurs mois en moyens de paiement.

Une nouvelle consultation d'emprunts d'un montant de 15 M€ devrait intervenir en décembre 2019 avec contrats en résultant signés et mobilisés vraisemblablement sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

Il convient de rappeler que la communauté d'agglomération Amiens Métropole est entrée au capital de l'Agence France Locale (AFL) en 2014 à hauteur de 1,358 M€ et est représentée à son Conseil de Surveillance. L'AFL peut couvrir jusqu'à 50% des besoins annuels de financement d'Amiens Métropole qui usera de cette faculté en cas de besoin.

### L'ANNUITÉ DE LA DETTE

En raison de l'importance du volume des emprunts mobilisés, l'annuité 2020 connaîtra une sensible augmentation, à la fois sur budget principal et sur les budgets annexes Eau, Assainissement et Transport.

L'évolution escomptée de l'annuité de la dette par budget serait la suivante : (hors remboursement de l'emprunt de clôture)

- Budget Principal : 20,013 M€ + 29,25 %
- Budget annexe Transports : 3,667 M€ + 24,32 %
- Budget annexe Assainissement : 3,469 M€ égal
- Budget annexe Eau : 2,404 M€ + 17,12 %
- Budget annexe Déchets Ménagers : 0,003 M€ égal
- Budget annexe aéroport de Glisy : 0,050 M€ égal
- Budget annexe Centres d'Appel : 1,105 M€ + 3,5 %
- Budget annexe Crématorium : 0,307 M€ +23,14 %

**Total annuité** (hors emprunts de clôture) : 31,018 M€ + 22,29 %

### LE MONTANT DE L'EMPRUNT POUR 2020

Des différents éléments présentés dans le cadre du présent budget, il ressort un besoin de financement par **l'emprunt autorisé à hauteur de 22 M€** traduisant clairement la bonne maîtrise des investissements nécessaires.



## BUDGETS ANNEXES

### TRANSPORTS

Le produit du versement transport est estimé à 37,6 M€, et continue de progresser sensiblement. Le montant prévu en 2019 est de 36,85 M€.

La compensation par l'Etat suite au relèvement du seuil d'assujettissement de 9 à 11 salariés perçue depuis 2017 représente environ 400 k€, soit un montant inférieur aux estimations de la perte subie (environ 800 k€).

Il faut cependant noter l'incertitude sur la pérennité de cette compensation apportée par l'Etat.

La participation du Budget Principal s'élève à 1,5 M€ (3 M€ au BP 2019).

L'année 2019 a été marquée par la fin des investissements liés au projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). En 2020, les investissements comprennent les aménagements et les acquisitions ordinaires qui conduisent à autoriser près de 7,91 M€ de dépenses et 8,15 M€ de recettes (BHNS), avec donc une charge nette de -0,23 M€.

L'équilibre du budget ne nécessite aucune autorisation d'emprunt.

### EAU

Les recettes courantes d'un montant de 18,01 M€ sont en augmentation de + 2,89 M€ (+ 19 %).

Les dépenses courantes s'élèvent à 11,77 M€ soit + 0,27 M€ (+ 2,33 %).

Les investissements pour 2020 (détail communiqué précédemment dans le rapport) laissent apparaître une charge nette de 6,63 M€, marquant ainsi clairement notre action visant à moderniser le réseau et le rendre plus performant.

Une autorisation d'emprunt de 2,14 M€ est prévue.

### ASSAINISSEMENT

Les recettes courantes (16,90 M€) apparaissent en augmentation de + 12,97 % et les dépenses courantes (10,4 M€) également de + 0,7 %.

Les investissements pour 2020 (détail communiqué précédemment dans le rapport) présentent une charge nette de 4,65 M€.

L'autorisation d'emprunt prévue s'élève à 1,8 M€.



## TOURISME

Les recettes courantes sont inscrites à hauteur de 425 k€, sans participation du budget principal.

Les dépenses courantes sont inscrites à hauteur de 403 k€.

## CRÉMATORIUM

Pour 2020, les recettes courantes progressent de + 22,73 % (hors participation du budget principal) et les dépenses courantes baissent de - 12,74 %. (en 2019 dépense exceptionnelle pour régularisation de TVA de 100 000 €)

La participation du budget principal est fixée en nette baisse à 45 000 € (220 000 € en 2019).

## CENTRES D'APPELS

Les recettes courantes (hors participation du Budget Principal) sont en baisse de 0,2 M€ (2,2 M€ en 2020 contre 2,4 M€ en 2019) du fait du transfert par Orange Bank de ses locaux à proximité de la gare.

Les dépenses courantes sont en baisse de 0,12 M€ (1,28 en 2020 contre 1,4 M€ en 2019). Le montant de la dette nette 1,1 M€ est stable. Des dépenses d'investissement à hauteur de 0,65 M€ sont prévues avec une autorisation d'emprunt du même montant.

La participation du budget principal est, en conséquence, fixée à 200 000 €.

## ECOPOLIS

Les recettes courantes s'établissent à 130 k€ (hors participation du Budget Principal) à l'identique de 2019.

Les dépenses courantes sont stables et s'élèvent à 147,47 k€ en 2020 (147,7 k€ en 2019).

La participation du budget principal est fixée à 120 000 € comme en 2019.

## LOTISSEMENT CAMON

Les opérations de ce lotissement sont en voie d'achèvement.

Des dépenses et des recettes à hauteur de 0,6 M€ sont prévues pour les dernières cessions.

## AÉRODROME AMIENS GLISY

Les recettes courantes (462 k€) baissent de -3 k€ et la participation du Budget Principal de 220 k€ est en baisse de 10 k€ (230 k€ en 2019).

Les dépenses courantes d'un montant de 306 k€ restent stables par rapport aux crédits ouverts 2019.



Des travaux estimés à 0,14 M€ sont prévus et une autorisation d'emprunt est accordée à hauteur de 0,04 M€.

## ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

La forte activité rencontrée par ce budget annexe conduit à faire évoluer sensiblement les inscriptions budgétaires :

- les recettes courantes progressent de + 35 k€ avec des prestations et subventions attendues de 775 k€ (hors participation du budget principal) ;
- les dépenses courantes progressent parallèlement de + 20 k€ avec notamment une prévision d'annulation de titres sur exercices antérieurs de 150 k€.

La participation du Budget Principal nécessaire s'élève à 215 k€ (230 k€ en 2019).

À noter, les spécificités rencontrées sur ce budget annexe qui portent notamment sur le décalage dans le temps entre la réalisation des opérations et l'encaissement effectif des subventions et prestations versées par l'Etat.

## DÉCHETS MÉNAGERS

Les recettes de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), s'élèvent à 18,39 M€ soit + 0 28 M€ (+ 1,5 %)

Les dépenses courantes progressent à 23,77 M€ (+ 9,13 %) en raison de l'augmentation des coûts de collecte et de traitement des déchets.

Des dépenses d'investissement sont prévues à hauteur de 6,85 M€ et des recettes attendues pour 2,73 M€, faisant apparaître une charge nette de 4,12 M€.

L'autorisation d'emprunt est fixée à 2,85 M€.



**UNE MÉTROPOLE DYNAMIQUE,  
CRÉATRICE DE RICHESSES, AU SERVICE  
DE L'EMPLOI DE SES HABITANTS**



## **UNE MÉTROPOLE DYNAMIQUE, CRÉATRICE DE RICHESSES, AU SERVICE DE L'EMPLOI DE SES HABITANTS**

L'action continue menée depuis 2015 permet le développement de notre territoire combiné avec le respect indispensable de notre environnement privilégié.

Les résultats sont d'ores et déjà présents : hausse du nombre d'habitants, augmentation des emplois, création de logements.

La dynamique de la Métropole est désormais avérée. Elle devra en 2020 se poursuivre tout en veillant à un développement harmonieux des quartiers d'Amiens et des communes de l'agglomération.

En 2020, nous assurerons la mise en œuvre des premières actions du PNRU (Programme National pour la Rénovation Urbaine) très ambitieux signé en 2019, afin de remodeler nos quartiers et anticiper des difficultés.

La qualité de vie, objectif constant de nos ZAC (Zone d'Activité Concertée) en plein développement, sera constamment recherchée notamment dans l'ambitieux projet de Vallée Idéale qui se concrétisera progressivement.

# L'ACTION ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DE L'EMPLOI

## LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS

Le budget 2020 permet d'initier et de renforcer un cadre de missions qui s'inscrit dans une double logique : le renforcement de l'attractivité Métropolitaine et l'appui aux projets de développement dans le cadre du Pacte pour l'Emploi et l'innovation.

### 1. Attractivité touristique

Le développement touristique du territoire se focalisera en 2020 autour de trois dossiers majeurs : la refonte du centre d'expositions et de congrès Mégacité (tourisme d'affaires), la création d'une aire de camping-cars et le développement de l'offre d'accueil du terrain de camping communautaire.

Par ailleurs, la poursuite des études pour la réalisation d'investissements touristiques autour des hortillonnages est également prévue.

### 2. Emploi et Insertion

Le budget 2020 confirme l'engagement de la Métropole dans un renforcement significatif de ses actions Emploi, tant directement dans le développement d'une offre de services aux entreprises que dans la poursuite du partenariat avec la Région Haut de France au profit de la plateforme amiénoise « Proch'Emplois » (120 000 € de dépenses couverts par 100 000 € de subvention).

La métropole poursuivra en 2020 son choix de renforcer l'ensemble des actions ciblées sur les bénéficiaires du PLIE par une enveloppe financière de 227 000 € allouée à la MLIFE désormais en charge de la mise en œuvre opérationnelle de cette action.

Sont également prévus, le développement d'opérations « emploi » à destination de publics cibles comme les jeunes diplômés ou les demandeurs d'emplois des quartiers (30 000€).

## BUDGET 2020

### FONCTIONNEMENT :

**100 000 €**

Convention cellule accueil mobilité avec la CCI (Développement économique)

**727 000 €**

Subvention MLIFE (Emploi-insertion)

**160 000 €**

Projet territoires d'industries

**50 000 €**

Convention promotion prospection avec le Pôle Métropolitain et la CCI

### INVESTISSEMENTS :

**775 000 €**

Développement des projets touristiques

**2 000 000 €**

Modernisation EIN (Espace Industriel Nord)

**693 000 €**

Aides au PME et TPE

### 3. Développement Économique

Quatre orientations guident les inscriptions pour l'année budgétaire 2020 :

- **Le maintien des financements des actions de promotion-prospection** via le Pôle Métropolitain qui, désormais s'inscrit comme un acteur opérationnel pour le pilotage de salons.
- **Les actions de soutien à la création d'entreprises et à la structuration de nos outils d'accueil et d'accompagnement des entreprises**, en lien avec nos partenaires tels que la CCI Amiens-Picardie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat...
- **Le renforcement des actions développées dans le cadre du programme national** « Territoires d'industrie » au profit des entreprises industrielles du territoire, tant au niveau du recrutement-formation, de l'accompagnement de projets industriels du territoire que la prospection de nouveaux acteurs.
- **La volonté de renouveler la gamme d'outils de promotion du territoire**, auprès des entreprises, des investisseurs et des réseaux de prospection.

En outre, la Métropole poursuivra son cofinancement, en partenariat avec la CCI Amiens Picardie, de l'animation des Pépinières en couvrant cette année un nouvel outil supplémentaire, le BIOLAB destiné à accueillir les projets liés au pôle santé.

### 4. L'aérodrome de GLISY

Les efforts déployés (modernisation des équipements, travaux, accessibilité...) autour d'un niveau d'investissement supérieur à **150 000 €** permettent d'assurer une amélioration sensible de la qualité de service et le déploiement des nouvelles activités, inscrivant ainsi la plateforme comme un réel outil sportif et de loisirs pour l'Agglomération.

### 5. La poursuite de l'action en faveur des clusters : E-santé / EnergeiA et numérique



# L'OFFICE DE TOURISME

## LE CONTEXTE

Le tourisme se décline à la fois en matière de développement économique, de rayonnement et d'attractivité, mais aussi en termes de qualité de vie pour les habitants eux mêmes. Il s'agit de capitaliser pleinement sur les événements à venir, tel que les 800 ans de la Cathédrale Notre-Dame d'Amiens et définir les axes de communication futurs.

En 2019, l'Office de Tourisme d'Amiens Métropole a engagé pour la première fois la formalisation de la stratégie tourisme avec le concours d'un cabinet de conseil extérieur à l'ensemble du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois, cette démarche fortement participative a été conduite en cocréation avec l'ensemble des acteurs publics et privés de la filière tourisme.

L'enjeu central est donc d'une part de développer l'attractivité par un travail de valorisation et de mise en tourisme de la destination. Ce développement de l'offre touristique s'articule prioritairement autour de quatre filières :

- 1. le patrimoine et la culture,**
- 2. la thématique nature/eau et terroir,**
- 3. le tourisme de mémoire,**
- 4. le tourisme d'affaires.**

D'autre part, une importance majeure revient à la promotion et à la communication touristique pour développer les flux, faire venir et rester les clientèles.



## LES OBJECTIFS 2020

2020 sera la première année de la mise en œuvre de cette stratégie ambitieuse et devra permettre de réaliser les premières actions.

**1<sup>er</sup> objectif :** formaliser le plan d'actions pour la destination à court, à moyen et à long terme.

**2<sup>ème</sup> objectif :** animer le réseau d'acteurs et de les fédérer autour des projet.

**3<sup>ème</sup> objectif :** accompagner par une communication touristique les événements forts d'Amiens métropole sur l'année 2020.

- L'événement majeur, les 800 ans de la cathédrale Notre-Dame d'Amiens
- 2020 Amiens, capitale de la jeunesse
- La réouverture du Musée de Picardie après rénovation complète
- La réouverture du Zoo après une première tranche des travaux et l'arrivée des tigres
- Les 25 ans du Festival de la BD

**4<sup>ème</sup> objectif :** poursuivre la modernisation des supports de communication (site internet, animation des réseaux sociaux...)

La refonte du City Pass permettant de commercialiser aux visiteurs une offre groupée de produits et de concevoir des circuits à Amiens ou dans les alentours.

## L'INVESTISSEMENT

Améliorer les conditions d'accueil des autocars de tourisme (parking, maison des conducteurs, ... ) et l'aménagement pour l'accueil des croisières fluviales et des péniches restaurant

## BUDGET 2020

### FONCTIONNEMENT :

**149 800 €**

(hors personnel)

dont **35 000 €**

Modernisation des supports de communication

### INVESTISSEMENT :

**599 000 €**

Projets touristiques

**100 000 €**

Parcours de la balade des hortillonnages

**75 000 €**

Modernisation des équipements tourisme (logiciel gestion des groupes, City pass et site internet)



# L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## LE CONTEXTE

Amiens Métropole compte plus de **31 500 étudiants**. Soit une augmentation de 38 % sur une période de 4 ans entre 2014 et 2018.

## LES OBJECTIFS 2020

Le budget de fonctionnement de l'enseignement supérieur est optimisé en 2020 de manière à accentuer le soutien au développement de la vie étudiante et de l'attractivité à travers l'organisation, la participation ou le soutien d'actions telle que la Journée d'Accueil des Etudiants, l'accueil des étudiants internationaux (guichet unique, Nuit des Etudiants du Monde, visites patrimoniales,...), Amiens for Youth, Festitude, le Forum du Lycéen à l'étudiant, Agir Ensemble, etc. Cette réorientation de crédits permet d'affirmer l'identité d'Amiens Métropole en tant qu'agglomération universitaire à un niveau national et international.

Le soutien à l'ESIEE reste stable. Il a permis un développement supérieur à ce que l'école n'a jamais connu avec un effectif de 615 élèves à la rentrée 2019 / 2020.

## CHIFFRES CLÉS

**31 500** étudiants

## BUDGET 2020

FONCTIONNEMENT :

**852 000 €**

dont :

**750 000 €**

de subvention de fonctionnement  
à l'ESIEE Amiens

INVESTISSEMENT CP 2020 :

**256 000 €**

Pour la maison de l'Étudiant et le solde  
du projet Citadelle



## CHIFFRES CLÉS

# L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE

Pour répondre à la demande des communes de la Métropole qui ne disposent plus des services gratuits de la direction départementale des transports et de la mer (DDTM) pour instruire leurs autorisations de construire depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, un service commun urbanisme réglementaire a été mis en place.

L'objectif est double :

- mutualiser les moyens,
- optimiser les moyens numériques.

Le coût de ce service pour la Métropole est au coût réel, les charges de personnel et de fonctionnement étant payées par les communes signataires de la convention (y compris la ville d'Amiens).

### La participation des communes est calculée :

- pour moitié en fonction de la moyenne du nombre d'actes instruits les années n-3, n-2, n-1
- pour moitié en fonction du potentiel financier de chaque commune de l'année n-1.

S'inspirant du système mis en place pour la Métropole, 3 communautés de communes du Pôle Métropolitain ont sollicité le service mutualisé.

8 agents sont affectés à temps plein à cette mission qui bénéficie par ailleurs de l'ingénierie du service (direction, juridique, taxes), personnel affecté partiellement.

### 399

Permis délivrés pour les communes de la métropole en 2018 (hors Amiens)

### 679

Permis délivrés pour la ville d'Amiens en 2018

# LES AMÉNAGEMENTS ET DÉVELOPPEMENTS URBAINS

## LE CONTEXTE

La Direction Maîtrise d'Ouvrage – urbanisme et construction, manage les projets d'équipements (neufs ou réhabilitations) et d'aménagement en assurant d'une part, le pilotage en régie desdits projets pour le compte des différentes directions (culture, sport, patrimoine, enfance, jeunesse, ... ) et d'autre part, en assurant une mission de contrôle des opérations lorsque la maîtrise d'ouvrage est confiée à un tiers (concessions d'aménagement, mandats,...).

Elle gère ainsi des dossiers transversaux pour lesquels le fonctionnement en mode projet est la règle, en particulier dans le cadre de projets complexes tels que la rénovation du Musée de Picardie, la requalification du Parc zoologique, la requalification urbaine et commerciale de l'îlot du Colvert ou encore, la restructuration de l'îlot des Coursives.

À travers l'activité du Service Archéologie préventive d'Amiens Métropole (SAAM), la Direction assure en outre les opérations d'archéologie préventive, réalise les diagnostics et opérations de fouilles en coordination avec les plannings prévisionnels des opérations et assure une restitution aux publics. Le SAAM agit

sur l'ensemble de la métropole amiénoise en réalisant en amont des opérations publiques ou privées, les diagnostics et les fouilles nécessaires à la prise de décision. Le SAAM conseille les chefs de projet, gère l'interface avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et communique régulièrement aux publics les résultats de ses activités (expositions, conférences, etc.).

## LES OBJECTIFS 2020

L'année 2020 sera notamment marquée par :

- **la réouverture du musée de Picardie**, agrandi et rénové, le 1<sup>er</sup> mars prochain (fin des travaux en décembre 2019),
- **le réaménagement et le développement du parc zoologique :**
  - la fin des travaux du Pavillon bleu en juin et l'ouverture du futur restaurant au cours de l'été,
  - la livraison des zones « Archipels » et « Rivages » du Zoo en janvier pour une ouverture au public le 1<sup>er</sup> février,

INVESTISSEMENT :

**106 M€**



- l'engagement des travaux de construction du bâtiment d'accueil et de l'aménagement de la plaine africaine du zoo au cours du second trimestre,
- **l'ouverture du nouveau centre commercial sur le site du Colvert** au cours de l'été et la démolition de l'actuel bâtiment commercial au cours du second semestre,
- **la rénovation urbaine du quartier Etouvie** :
  - la construction des pôles commercial et de santé,
  - l'aménagement d'une nouvelle rue le long de l'immeuble des Coursives,
  - l'engagement, en fin d'année, de la construction de la médiathèque,
- sur le quartier Pierre Rollin, **l'ouverture de la nouvelle crèche Germaine Dulac** au cours du 1<sup>er</sup> trimestre (réception des travaux début janvier),
- la mise en service, en septembre prochain, du nouveau bâtiment abritant **le centre social ALCO** (réception des travaux en juillet),
- le démarrage des travaux de **construction de la nouvelle Lune des Pirates**, salle de musiques actuelles, au cours du dernier trimestre.

Concernant plus précisément l'activité du **service Archéologie préventive**, l'année 2020 verra notamment :

- **la remise des rapports afférents aux fouilles des terrains** situés d'une part, **rue de la Résistance** et d'autre part, **rue de la Vallée** (Orange Bank) ainsi que les rapports liés à la surveillance du réseau de chaleur ;
- **la réalisation de deux fouilles** dont le planning est déjà confirmée : **celle du plateau ferroviaire** de la ZAC Gare la vallée de mi-mars à mi-juin, et celle du site d'**implantation de la future nouvelle salle des musiques actuelles à Saint-Leu** à partir de fin août ;
- la réalisation de plusieurs diagnostics dont celui de la **rue de Mai** ;
- **la participation à l'exposition Archéologie en Bulles** (exposition prêtée par le Musée du Louvre et déployée au Musée de Picardie et au Festival de la Bande Dessinée).

### > SERVICE MAÎTRISE D'OUVRAGE

Le portefeuille des opérations qui seront en cours d'études ou de réalisation en 2020, et dont le management de projet est confié à la Direction Maîtrise d'Ouvrage, représente un investissement total d'environ **106 M€** (25,4 M€ pour la ville et 81 M€ pour Amiens Métropole).

La Direction assure en outre **le suivi des Z.A.C. initiées** par Amiens Métropole dont le montant total des investissements portés par les collectivités s'élève aujourd'hui à près de **103 M€** pour Amiens Métropole et 21 M€ pour la ville d'Amiens.

Les évolutions budgétaires sollicitées au titre du BP 2020 portent sur **l'opération de rénovation et d'extension du Musée de Picardie** et sur l'augmentation des participations versées par les collectivités aux bilans d'aménagement ou encore des montants afférents aux **rachats d'ouvrages dans les ZAC** (+ 27 M€ pour Amiens Métropole et +19 M€ pour la Ville) conformément aux C.R.A.C.L. approuvés.

### > SERVICE ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

Le budget du Service Archéologie préventive est un budget annexe. Depuis 2016, les recettes se composent d'une part, d'une subvention de l'Etat calculée à partir de la surface des diagnostics réalisés et d'autre part, des montants des fouilles réalisées, établis sur devis proposés aux maîtres d'ouvrage concernés, à partir des prescriptions de la DRAC Hauts de France.

L'arrêté du 2 novembre 2016 fixant la période de référence, la valeur par mètre carré et les critères de majoration en fonction du niveau de complexité des opérations de diagnostic d'archéologie préventive, permet d'évaluer la subvention versée par l'Etat à l'opérateur en prenant comme période de référence, prévue à l'article R. 524-35 du code du patrimoine, les 12 mois précédant le 31 mai de l'année de la demande de subvention. Ainsi les deux diagnostics réalisés fin 2018, permettront de recevoir une subvention de l'Etat au premier trimestre 2020 estimée à 496 000 euros.

À cela s'ajouteront 180 000 euros liés aux rapports d'opérations finalisés par le service et plus de 200 000 euros liés au démarrage des deux fouilles précitées.



# LES ESPACES PUBLICS

## LE CONTEXTE

Après les importants travaux de restructuration urbaine avec la mise en œuvre du BHNS, notre collectivité conduira en 2020 les dernières opérations prévues à la PPI 2016/2020.

Notre attention aux ouvrages d'art sera poursuivie ainsi que les actions relatives à l'entretien de la voirie communautaire, dont la définition a été ajustée en 2019.

## LES OBJECTIFS 2020

3 objectifs particuliers seront poursuivis en 2020 :

- la signalisation directionnelle
- l'action sur les ouvrages d'art
- les aménagements de voirie

### > SIGNALISATION DIRECTIONNELLE

Elle fait suite à l'approbation du schéma directeur – Requalification des jalonnements, modernisation et déploiement de l'ensemble du mobilier sur le territoire de la ville d'Amiens – coût 900 000€

### > OUVRAGES D'ART

Indépendamment de la gestion courante des ouvrages, un dossier d'importance va nécessiter un suivi particulier en cette année 2020 : le Pont Barni , avec la mise à nu du tablier avec reprofilage du support et la mise en place d'une nouvelle étanchéité afin de préserver l'état de l'ouvrage fortement dégradé : **coût 400 000 €**

De même les négociations sur le devenir du pont, le lancement des études préalables et la prise en charge de sa reconstruction à moyen terme seront poursuivies en 2020 .



### > AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

En 2020, seront engagées des opérations prévues à notre PPI qui concerneront notamment :

- la requalification sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat de l'échangeur à l'intersection des RN25 (axe nord-sud) et RN1 (axe est-ouest) qui pose des problèmes de sécurité routière compte tenu de sa géométrie, qui n'est plus aux normes. L'opération consiste en un réaménagement de l'échangeur actuel en échangeur de type « lunettes » soit la réalisation de 2 giratoires de part et d'autre de la Rode.
- des opérations significatives notamment à Amiens (rue d'Allonville), Boves (rue de Gentelles), Poulainville (rue Deflesselle), Rivery (avenue du Général Leclerc), Vers sur Selle (RD8) et Saint-Sauflieu (RD 1008), Grattepanche (route de Saint-Sauflieu).

## CHIFFRES CLÉS

**260 km**

de voirie métropolitaine

**110** ouvrages d'art

## BUDGET 2020

**5 400 000 €**

Aménagements

dont **1 125 000 €**

échangeur rocade nord est / RN 25

**50 000 €**

Patrimoine arboré

**864 000 €**

Ouvrages d'art



## LES PROJETS EN ZAC MÉTROPOLITAINE

### LE CONTEXTE

En 2019, nous avons poursuivi nos travaux d'aménagement des ZAC portées par la ville (finalisation de Paul Claudel et émergence de la ZAC Intercampus) et la Métropole sur Renancourt et Gare La Vallée.

2 choix fondamentaux ont été effectués qui façonnent ces 2 territoires :

- Après un appel à projet qui a mobilisé de nombreuses équipes, nous avons fait le choix de retenir le projet de Vinci-Duval pour le projet Vallée Idéale avec une convention cadre approuvée au printemps 2019
- Sur Renancourt, nous avons choisi de protéger le grand paysage offert sur la ville à l'entrée de l'échangeur A16, modifiant par la même les équilibres économiques de cette zone en développement

### LES OBJECTIFS 2020

#### La Vallée idéale

S'inscrivant désormais dans un projet élargi à la vallée de la Somme jusqu'à sa baie, le projet Vallée idéale développe 60 000 m<sup>2</sup> de SP composés à 60% de logements

dont la moitié en accession libre et proposera une offre résidentielle tournée vers les familles.

Les premiers permis de construire d'une résidence senior, de logements et de locaux d'activité ainsi que d'un hôtel 4 étoiles seront déposés dans les mois prochains permettant ainsi de dessiner finement un paysage urbain attractif.

En parallèle les réflexions s'affinent sur les utilisations de la Halle Freyssinet au travers d'un food court, d'un hôtel pour jeunes et de zones d'accueil de développement économique autour de la bande dessinée.

L'aménageur, la SEMAA (Société Économie Mixte Amiens Aménagement) poursuivra par ailleurs la réalisation de nouveaux aménagements avec une passerelle sur la Somme au droit du parc Nisso Pelossof et l'installation d'une œuvre virtuelle place de la Gare.

#### Renancourt

La ZAC de Renancourt est une zone mixte de développement économique, avec les premiers bâtiments désormais opérationnels, et d'installation d'un nouvel habitat largement individuel. Elle verra l'émergence de plusieurs projets s'inscrivant dans l'esprit d'une ville nature.

## CHIFFRES CLÉS

### LA VALLÉE IDÉALE

**8,5 ha** au sol

**60 000 m<sup>2</sup>** SP

**470** logements

**2** hôtels

## BUDGET 2020

### CONTRIBUTION :

**3 100 000 €**

ZAC Gare la Vallée

**200 000 €**

ZAC Gare la Vallée Renancourt



# L'HABITAT ET LE LOGEMENT

## LE CONTEXTE

La politique de l'habitat menée par Amiens Métropole vise à permettre l'accès de chacun à un logement correspondant à ses besoins et ses attentes, en développant une offre de logements, qui contribue à l'équilibre du territoire comme à son attractivité.

Pour ce faire, les actions de la Métropole s'attachent, sur chaque commune et dans chaque quartier d'Amiens, à développer une offre d'habitat diversifiée et de qualité et encourager l'amélioration du parc existant, dans un souci d'adaptation aux besoins de ses habitants et de lutte contre la précarité énergétique.

Les actions entreprises depuis 2015 ont permis de renouer avec des objectifs de construction à hauteur des ambitions de la Métropole, en proposant une offre nouvelle de logements locatifs sociaux et d'hébergement répondant aux objectifs du Programme Local de l'Habitat (PLH) voté en décembre 2011 et en comblant en partie le manque de logements en accession.

## LES OBJECTIFS 2020

- **Favoriser l'accès au logement des personnes les plus modestes (familles, étudiant, seniors)**

En 2019, Amiens Métropole a contribué au financement de 216 logements. Conformément aux objectifs fixés par le PLH prorogé, ce sont 252 logements locatifs sociaux qui sont agréés en 2019. Le second PLH sera approuvé en 2020. En 2019, Amiens Métropole, accompagné par le bureau d'études MERCAT, a fixé, sur la base du diagnostic territorial et d'une analyse prospective du marché immobilier de la métropole amiénoise, les orientations stratégiques de la politique de l'habitat pour la période 2020-2025 et finalisera en 2020 le plan d'action correspondant.

- **Favoriser le parcours résidentiel par une offre de logements en accession à prix maîtrisés**

Dans le cadre du dispositif financier en faveur du Prêt Social Locatif Aidé (PSLA) mis en place pour 3 ans en mars 2015, Amiens Métropole a contribué au financement de 380 logements en location accession : cette offre particulièrement attractive a été développée à Amiens, tant dans les quartiers en renouvellement

urbain que dans les secteurs en développement mais également dans les communes de la Métropole. Face à ce succès, Amiens Métropole a reconduit le dispositif début 2019 pour 255 logements supplémentaires. En 2019, 114 nouveaux logements ont ainsi pu être agréés, dans les secteurs de développement du territoire (les ZAC) mais également dans les quartiers prioritaires, confirmant ainsi l'ambition de diversification de l'habitat sur ces secteurs composés majoritairement de logements locatifs sociaux.

• **Améliorer le confort du parc de logements existants en luttant contre la précarité énergétique, l'habitat indigne et en adaptant les logements à l'âge ou au handicap de leurs occupants**

Jusqu'en janvier 2018, le Programme d'Intérêt Général « lutte contre le mal logement » a permis de compléter les aides de l'ANAH à destination de 200 propriétaires occupants très modestes et modestes qui améliorent leur habitat et de favoriser la création d'un parc locatif privé de meilleure qualité à loyer abordable. Sur 2019, Amiens Métropole a distribué les aides de l'ANAH à 206 ménages principalement pour des projets de rénovation thermique.

Par ailleurs, dans le cadre du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) et à la suite des études réalisées en 2017 et 2018, Amiens Métropole a initié des dispositifs d'accompagnement de 2 copropriétés dégradées/fragiles. Elle a ainsi recruté les opérateurs et signé les conventions de financements avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

• **offrir des conditions d'accueil satisfaisantes aux gens du voyage**

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2011-2016 impose à Amiens Métropole la création de trois aires d'accueil de moyens séjours pour une capacité globale de 109 places. Sur l'année 2019, suite à de trop nombreuses dégradations l'aire de Longueau a été fermée. Les travaux d'aménagement de l'aire de Boves démarrent en novembre 2019. Ces deux aires seront ouvertes au printemps 2020.

## BUDGET 2020

### INVESTISSEMENT :

**3 434 500 €**

d'investissement habitat, dont :

**280 000 €**

aide à la pierre

**625 000 €**

pour l'accueil des gens du voyage

**1 300 000 €** pour  
le logement locatif social

**1 110 000 €** pour  
l'accession sociale à la propriété

### FONCTIONNEMENT :

**850 000 €**

dont notamment :

**544 000 €** pour la  
gestion des aires d'accueil et  
terrains des gens du voyage et

**306 000 €**  
actions en faveur du logement  
(dont FSL et subventions)



# POLITIQUE DE LA VILLE

## LE CONTEXTE

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, publiée le 21 février 2014, a défini de nouvelles méthodes de travail pour la politique de la ville et une géographie prioritaire plus resserrée dans un souci d'optimisation des moyens. Dès 2014, **Amiens Métropole a fait partie des 12 sites préfigurateurs des nouveaux contrats de ville** et a dû relever ce défi majeur. Un an après, le 20 février 2015, l'État, le Conseil Régional de Picardie, le Conseil Départemental de la Somme, Amiens Métropole et la ville d'Amiens signaient le Contrat de ville 2015-2020 et s'engageaient dans une politique de développement social et urbain pour les 6 quartiers prioritaires (Amiens Nord, Etouvie, Marcel Paul/Salamandre, Philéas Lebesgue/Condorcet, Pierre Rollin et le quartier des Parcheminiers) autour de 5 axes stratégiques clairement identifiés :

- **Axe 1** : L'accès à l'emploi, l'insertion, le développement économique et la création d'entreprise
- **Axe 2** : La réussite éducative de la maternelle à l'âge adulte, la lutte contre le décrochage scolaire et la réaffirmation du rôle éducatif des parents

- **Axe 3** : Renouvellement urbain, habitat et qualité du cadre de vie
- **Axe 4** : Prévention, santé et tranquillité publique
- **Axe 5** : Sport et Culture vecteurs de cohésion sociale

Le lancement d'une démarche d'évaluation à mi-parcours permet de compléter les objectifs sous la forme d'un nouveau document : **le Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)** comprenant 8 nouveaux défis qui sont mis en œuvre dans le cadre de l'appel à projets du contrat de ville 2020.

1. Soutenir et développer la vie économique dans sa dimension sociale et solidaire,
2. Faire du numérique un levier de réussite pour les habitants et d'attractivité pour les quartiers,
3. Favoriser l'inclusion sociale et citoyenne notamment en développant la médiation sous toutes ses formes,
4. Agir sur les mobilités quotidiennes en proposant des solutions adaptées aux habitants des quartiers,
5. Renforcer la mixité sociale en réussissant la diversification sur les quartiers,

6. Valoriser les jeunes et développer leur réussite personnelle et professionnelle,
7. Renforcer l'action en matière de santé mentale et de prévention contre les addictions,
8. Impulser une nouvelle dynamique sur les volets sport et culture en favorisant les décroissements et le changement d'échelle.

La Direction de la Politique de la Ville a pour objectif de piloter et de coordonner, avec ses partenaires, l'ensemble de cette stratégie d'intervention au sein des quartiers prioritaires.

## LES OBJECTIFS 2020

- Mise en œuvre opérationnelle du nouveau programme de renouvellement urbain suite à la signature de la convention ANRU effective depuis le jeudi 10 octobre 2019. Ce démarrage nécessitera un renforcement des outils de communication pour accompagner le déploiement du programme et faciliter sa bonne compréhension par l'ensemble des acteurs locaux dont les habitants.
- Poursuivre et finaliser les projets emblématiques du renouvellement urbain des quartiers prioritaires amiénois : les projets Coursive et le Colvert. Le projet de restructuration de l'îlot Colvert a été engagé au plan opérationnel au tout début de l'année 2019 avec le lancement de la construction du pôle commercial sous maîtrise d'ouvrage de l'EPARECA. S'inscrivant dans la même dynamique de projet, Amiens Métropole engage près de 4 millions d'euros pour ce projet depuis 2018 (principalement dédiés aux rachats de cellules commerciales, à des travaux préparatoires et d'accompagnement du projet (déplacement de réseaux, aménagements pour la relocalisation du marché de plein vent). Le coût total du projet (création d'un nouveau centre commercial par l'EPARECA, aménagement des espaces publics par Amiens Métropole dont le déplacement du marché) s'élève à 13,12 M€.

## BUDGET 2020

### CONTRAT DE VILLE

- AMIENS MÉTROPOLE :  
**1 500 000 €**
- ÉTAT :  
**1 318 000 €**
- CONSEIL DÉPARTEMENTAL :  
droit commun à mobiliser
- CONSEIL RÉGIONAL :  
crédits spécifiques pour chaque EPCI disposant d'un contrat de Ville, celui d'Amiens bénéficiant de  
**122 000 €**  
en fonctionnement et  
**135 000 €**  
en investissement

Après la requalification de l'avenue de la Commune de Paris, la création d'une nouvelle voie au niveau de l'avenue du Pays d'Auge et l'acquisition des cellules commerciales nécessaires à la maîtrise foncière du site, le projet des Coursives se poursuit en 2020 avec l'aménagement des espaces publics en lien avec la construction du pôle commercial et médical.

- La programmation annuelle du Contrat qui fait suite au lancement de l'Appel à projets 2020 du Contrat de Ville mobilisant à hauteur de **1,5 M€** le budget métropolitain et destiné à soutenir des actions répondant aux 5 axes stratégiques du Contrat de Ville.

À partir de 2020, **Amiens Métropole** et la **ville d'Amiens** seront engagées dans la phase de déploiement effectif de la convention NPNRU. Cette nouvelle phase du NPNRU se déroule sur la base des projets urbains et validés au sein de notre nouvelle convention :

En 2020, les principaux investissements portés par la Direction de la Politique de la Ville concerneront :

- L'aménagement d'une **Maison des Projets pour le quartier Etouvie** ;
- Le lancement de la **mise en œuvre du projet urbain sur le quartier Pierre-Rollin** (concertation préalable, constitution d'une DUP) ainsi que la réalisation de premières opérations d'aménagement urbain (requalification des rues Vallauris et Dortmund) ;
- Le démarrage du **projet d'aménagement de l'îlot Sud d'Etouvie** (ex Village des écoles) qui constitue une opportunité pour amorcer la diversification de l'habitat sur ce secteur ;

L'engagement des projets d'aménagement urbain sur les quartiers Nord en accompagnement des projets de réhabilitation et de construction de logements (rue Montaigne, rue Fafet).

## BUDGET 2020

### ■ PROJETS URBAINS :

**313 M€**

déployés par tous les partenaires du projet dont :

**148 M€** Quartiers Nord

**78,5 M€** Etouvie

**33 M€** Pierre Rollin

**53,5 M€** reconstruction de logements locatifs sociaux

### ENGAGEMENTS JUSQU'EN 2026

#### ■ AMIENS MÉTROPOLE :

**15,7 M€** dont

**12,7 M€** de charge nette en tant que maître d'ouvrage et

**2,9 M€** de subventions

#### ■ VILLE D'AMIENS :

**41,8 M€** dont

**28,1 M€** de charge nette en tant que maître d'ouvrage et

**13,7 M€** de subventions



# LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS

## LE CONTEXTE

Après l'approbation de ses statuts prévoyant à la fois des compétences propres (SCOT, PCAET, Conseil de développement) et des actions d'intérêt métropolitain en 2018, le pôle métropolitain s'est engagé résolument dans un programme d'actions ambitieux :

- lancement de la révision du SCOT ;
- poursuite de l'élargissement du PCAET, initié sur la métropole, à l'ensemble du territoire ;
- pilotage conjoint de l'élaboration de la stratégie de développement touristique avec notre collectivité ;
- mise en place du conseil de développement ;
- conduite des actions spécifiques à certains territoires (PDMR sur le territoire de Somme Sud-Ouest) ;
- promotion économique du territoire en représentant celui-ci dans différentes actions et salons choisis.

## LES OBJECTIFS 2020

L'action en 2020 année électorale sera forcément un peu ralentie au premier semestre du fait de la mise en place progressive des instances du pôle

La dynamique enclenchée sera néanmoins poursuivie avec le diagnostic indispensable à la révision du SCOT attendue pour 2022, la poursuite de l'élaboration du PCAET et la mise en œuvre d'actions communes dans les domaines du développement économique et du tourisme.

Le soutien à notre agence d'urbanisme, l'ADUGA, sera confirmée en tant qu'outil au service des politiques métropolitaines et des communautés de communes ou d'agglomération du territoire.

## CHIFFRES CLÉS

- **471** communes
- **387 000** habitants

## BUDGET 2020

- **210 000 €**  
ADUGA
- **512 550 €**  
contribution statutaire au Pôle Métropolitain
- **230 000 €**  
Attribution de compensation

## L'ACTION INTERNATIONALE

Amiens métropole a formalisé, dans son institution, l'action européenne et internationale grâce à une Mission Europe et International. Se positionner au niveau de l'international contribue à mettre en place une stratégie d'attractivité de notre territoire et de son rayonnement à l'étranger.

### Les objectifs stratégiques de l'action européenne et internationale au travers de ses différents rôles :

- animateur d'équipe, de réseaux et de territoires ;
- accompagnateur des porteurs de projets ;
- responsable des accords de coopération ;
- veille, de recherche de financements pour les projets des services de la collectivité ;
- contributeur à la stratégie d'attractivité et de rayonnement du territoire.

### Elle s'organise autour de trois actions principales :

- La coopération européenne ;
- La coopération internationale ;
- La participation à des réseaux européens et internationaux.

## LES OBJECTIFS 2020

**1. Optimiser les financements européens et internationaux**, être en veille sur toutes les thématiques, appels à projets et fonds spécifiques.

La Mission internationale valorise les projets des directions par son action transversale et permet de bénéficier de nouvelles recettes. Elle concentre son action sur la coopération territoriale européenne (programmes INTERREG/fonds FEDER) et les programmes sectoriels de l'Union Européenne (ERASMUS+, Horizon 2020, Europe Créative, etc...).

**2. Communiquer et transmettre les informations, échanger sur les bonnes pratiques, mettre en place des démarches communes et accompagner des services.**

## BUDGET 2020

### BUDGET PRÉVISIONNEL 2020 :

■ Métropole :  
**149 000 €**

### RECETTES ESCOMPTÉES :

■ Projet INTERREG France Manche  
Angleterre / GO TRADE :

**189 259 €**

■ Projet INTERREG France Manche  
Angleterre / PONTOON :

**71 700 €**

**3. Promouvoir la destination Amiens et son territoire,** en valorisant l'offre culturelle, économique et touristique auprès des partenaires étrangers. Toutes les actions sont menées dans le but de faire rayonner la ville et de renforcer plus largement l'attractivité du territoire métropolitain. Participation au groupe de réflexion « action internationale et attractivité » du territoire mis en place par Cités Unies France.

*Mise en œuvre du projet européen « E-MOB » INTERREG Europe en collaboration avec la mission mobilité et le cluster ENERGEIA.*

**4. S'appuyer sur les réseaux locaux, nationaux, européens et internationaux.**

La Mission représente la ville dans plusieurs réseaux pour partager ses savoir-faire et participer aux débats sur les grands enjeux qui la concernent (EURO-CITIES, CUF, AFCCRE...).

*Mise en place et suivi du projet INTERREG France Manche Angleterre, GO TRADE (recettes escomptées : 189 259 €) ;*

*Mise en place et suivi du projet INTERREG France Manche Angleterre, PONTOON (recettes escomptées : 71793,03 €)*

**5. Accompagner et encourager les directions mais aussi les entreprises locales, associations et partenaires à développer leurs activités à l'international...**

L'objectif et le défi sont de faire connaître, en interne et auprès de l'ensemble des habitants, l'action internationale de la ville et de la métropole. La Mission est un relais pour engager le dialogue auprès des habitants à ce sujet via les instances de la démocratie locale et le tissu associatif.

**6. Mettre en place des actions publiques pour la ville et la Métropole, participer à des événements d'envergure.**

*Suivre la mise en œuvre de la nouvelle programmation européenne 2021-2027.*

- Poursuivre et développer les échanges Amiens – Nador (Maroc), projet éducatif notamment ;
- Poursuivre et développer les échanges Amiens – Santa Catarina (Cap Vert) volet deux formation, mise en œuvre du dossier de financement FICOL (Facilité de financement des collectivités territoriales françaises) auprès de l'AFD (Agence Française de Développement) ; accueil de nouveaux stagiaires cap verdiens au Service de l'eau d'Amiens ; Accord pédagogique entre une école amiénoise et une école de Santa Catarina ;



- Poursuivre et développer les échanges Amiens – Mianyang (Chine, éducation, économie tourisme, culture, smart city) ;
- Suivre l'accord de coopération entre Amiens (Australie) et Amiens (ANZAC Day, éducation, culture, économie, tourisme, projet de construction de pont au jardin des plantes, invitation officielle à Amiens en Australie) ;
- Mettre en place un accord de coopération entre Xochimilco (Mexico) et les Hortillonnages d'Amiens, réfléchir à la mise en œuvre d'un dossier de financement FICOL (Facilité de financement des collectivités territoriales françaises) ;
- Suivre et participer aux actions en lien avec le label RAMSAR (Le label Ville des Zones Humides).



# 3

**UNE MÉTROPOLE AU SERVICE  
D'UNE EXCEPTIONNELLE  
QUALITÉ DE VIE**

## **UNE MÉTROPOLE AU SERVICE D'UNE EXCEPTIONNELLE QUALITÉ DE VIE**

Nos choix de début de mandat se concrétisent en offrant aux habitants d'Amiens Métropole des nouveaux services de haut niveau :

- avec le BHNS misant sur la transition écologique
- avec Aquapôle qui connaît déjà un succès important

Ces équipements favorisent la qualité de vie, leitmotiv de notre action publique.

En 2020, notre investissement sur le champ culturel restera majeur avec l'ouverture du musée de Picardie totalement rénové, la mise en service de nouveaux espaces au zoo et la poursuite des actions autour de la bande dessinée.

Compte-tenu de l'importance et des besoins de notre patrimoine, nous orienterons également notre action vers son entretien lourd et préventif qui participe également de l'attractivité du territoire afin d'offrir de bonnes conditions des pratiques culturelles et sportives.

Amiens Métropole s'engage par ailleurs résolument dans l'événement exceptionnel des 800 ans de la Cathédrale d'Amiens, formidable vecteur d'attractivité.





## LES COMMUNAUTÉS

Dans le souci de prendre les décisions au plus près des communes et de leurs habitants dans les domaines d'activités de proximité, Amiens Métropole s'est organisée autour de **4 communautés** sous le pilotage d'un Vice-président communautaire.

Il s'agit avec le concours des directeurs de proximité et l'appui des directions thématiques d'assurer la gestion de la vie quotidienne des 4 territoires.

Chaque communauté est dotée d'un budget propre lui permettant d'assurer l'entretien, la rénovation des équipements culturels et sportifs de proximité et d'accompagner les projets initiés par les 39 communes de l'agglomération.

Cette dotation permettra dans chacune des 4 communautés de poursuivre le plan d'entretien des gymnases, terrains de football, les vestiaires, le poney club, terrains de basket, courts de tennis, les bibliothèques, terrains de golf dans les différentes communes.

2019 a permis la poursuite de la remise à jours des conventions de remboursement passées entre les communes et Amiens Métropole. Ce travail sera finalisé en 2020 sous le pilotage des directions de proximité.

Les conventions s'appuieront désormais sur une nouvelle liste d'équipements culturels et sportifs dont l'intérêt communautaire a été maintenu après une longue concertation engagée en 2019 avec les maires des communes.

## BUDGET 2020

### INVESTISSEMENTS :

**1 800 000 €**

de dotation globale pour les  
4 communautés de communes  
de Amiens Métropole

dont **415 500 €**  
pour la communauté Nord

**439 300 €**  
pour la communauté Sud

**423 200 €**  
pour la communauté Est

**522 000 €**  
pour la communauté Ouest



# DÉVELOPPEMENT DURABLE, CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

## CONTEXTE

La prise en compte des différents bilans nécessaires à l'élaboration du Rapport annuel développement durable met en perspective bien des politiques publiques reliées aux enjeux de développement durable que sont le climat, la biodiversité, l'environnement, la santé, et l'accès aux droits humains, logement, emploi, éducation, culture...

La politique de Développement Durable transcende ainsi nombre d'autres compétences de la collectivité, du fait d'enjeux transversaux, bien au-delà des domaines d'intervention émergeant au budget et à la délégation Développement durable.

Néanmoins, les interventions relevant directement du développement durable traitent encore de vastes domaines étant donné les engagements pris en matière de transition écologique et énergétique, les attentes pour une qualité d'environnement et de santé, mais aussi de bien-être social, avec la nécessité d'informer, sensibiliser, communiquer.

**La proposition de budget vise ainsi la réponse aux enjeux suivants :**

- **La rénovation énergétique de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique**, déployées grâce à la plateforme LAURE et les outils et dispositifs créés comme la thermographie, l'accompagnement du dispositif d'aide financière amiénois et prochainement du cadastre solaire.
- **L'autonomie énergétique du territoire**, via l'implication de la collectivité dans l'essor des énergies renouvelables comme le solaire et la méthanisation, vers l'optimisation énergétique avec l'étude stratégie énergétique patrimoniale, et dans l'innovation avec la stratégie rev3.
- **Un cadre de vie viable**, avec la lutte contre les nuisances pour la santé, vis-à-vis de l'air, des nuisances olfactives avec le réseau de nez, des nuisances sonores.
- **La lutte contre la perte accélérée de la biodiversité**, avec un plan « Trame verte et bleue » engagé pour

**BUDGET 2020**

**40 000 €**

en certificats d'économie d'énergie

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

**100 000 €**

Études Énergie/Climat et Bruit et en Prestations diverses pour opérations de sensibilisation (EEDD hors thème Forêt, LAURE, RV Planète, ...)

**136 000 €**

Ensemble, études et prestations représentent plus de 90% des dépenses d'exploitation dont :

**50 000 €**

pour le programme EEDD



préserver les habitats naturels et recréer les corridors écologiques au bénéfice de la faune et de la flore : en 2020, l'identification de la « trame nocturne » permettra d'envisager un programme de réduction des pollutions lumineuses ; développer le patrimoine des Hortillonnages, multiplier les haies boisées au long des chemins ruraux et poursuivre les actions de soutien aux pollinisateurs, concourront à valoriser le paysage et dynamiser le territoire.

- **La mise en œuvre d'évènements de sensibilisation du public**, dont le cycle des RV Planète, la Semaine développement durable, les 3 jours du Salon de l'habitat et autres opérations toute l'année pour concrétiser, dans les communes et les secteurs, la rénovation énergétique de l'habitat et enfin, le programme d'éducation au développement durable destiné au jeune public des écoles et centres de loisirs.
- **Enfin, la gouvernance de l'agenda 2030**, guide du projet territorial de développement durable, tant pour les politiques essentielles appliquées au territoire que pour le pilotage et les pratiques de l'administration.

## ACTIONS ET PROJETS PRÉVUS POUR 2020

### 1. Vis-à-vis des problématiques Climat Energie

il convient d'honorer les engagements pris, à notre échelle et en concertation avec les territoires voisins, pour lutter contre le changement climatique : mise en œuvre des feuilles de route PACTE adoptées en 2018 et Autonomie énergétique délibérée en 2019.

Ces démarches sont étayées par les conclusions des études achevées en 2019 comme l'étude de planification énergétique et la démarche aboutie de labellisation CAP CITERGIE, et poursuivie en vue du Label CIT'ERGIE d'ici 4 ans. Enfin, la transition énergétique se traduit par un soutien fort, apporté à l'habitat et son besoin de rénovation énergétique, avec le déploiement d'outils en appui au dispositif Laure tels que thermographie et cadastre solaire.

## BUDGET 2020

**26 000 €**

fonctionnement des structures  
Chalet de Frémontiers et Ile aux fagots respectivement remises à niveau en 2018 et 2019 (hors personnel de l'Ile aux fagots)

### INVESTISSEMENT :

Trame verte et bleue

**200 000 €**

Autonomie énergétique

**30 000 €**



Ces objectifs se traduisent budgétairement par les actions suivantes :

- **accompagnement** en seconde année par un Conseiller Citergie,
- **actualisation obligatoire du Bilan carbone** dont ce sera la 3<sup>ème</sup> édition,
- **réalisation du cadastre solaire** lancée début novembre 2019,
- **poursuite en phases 3 et 4** de la stratégie énergie patrimoine lancée été 2019,
- **réalisation des engagements** pris dans le cadre de plusieurs partenariats formalisés par :
  - avenant au COTEC ADEME (Contrat d'Objectifs Territorial Energie Climat / Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour financer en partie la plateforme de rénovation énergétique LAURE et en vue du nouvel objectif d'amélioration de la rénovation en BBC (Bâtiment Basse Consommation), pour 95 k€ maximum de subvention ;
  - convention avec le SPEE (service public de l'efficacité énergétique ) pour contribuer au financement des dossiers de particuliers pour rénovation BBC (9,3 k€).

## 2. Vis-à-vis de l'enjeu Biodiversité

la mise en œuvre du plan d'actions adopté fin 2015 pour la Trame Verte et Bleue, visant à restaurer les continuités écologiques sur le territoire, en 4 orientations et

39 actions, concrétise peu à peu ce document-cadre, avec :

### Pour l'investissement :

La restauration des corridors écologiques s'appuie en 2020 sur des plantations supplémentaires de haies boisées en renfort au projet chemins ruraux, l'aménagement de passages pour la petite faune et l'identification de la Trame nocturne, qui donnera lieu à des actions de modération d'éclairage en périmètre sensible, en lien avec l'ortholuminoplan déjà réalisé par l'opération thermographie aérienne et avec le projet Plan lumière du service Espaces publics. Ces dépenses sont budgétées en investissement (AP Trame verte et bleue).

### Pour le fonctionnement :

- **la poursuite de l'opération de soutien à l'apiculture**, avec des conventions signées régulièrement; les moyens dépendent essentiellement du travail de terrain et du suivi, voire de petits aménagements occasionnels.
- **des actions de sciences participatives** destinées à associer et sensibiliser les publics, en contribution à la quatrième orientation du Plan TVB.
- **le soutien des projets d'associations** en faveur de la nature locale et de la lutte contre les pesticides selon arbitrage



### 3. Vis-à-vis des enjeux de qualité de vie

S'agissant de la qualité de l'air, suivant la réglementation et les orientations du Plan régional de qualité de l'air, des moyens sont mis en œuvre à cet effet par l'Association Atmo Hauts de France, subventionnée en ce sens par Amiens Métropole pour l'air et pour les nuisances olfactives.

Quant à la problématique du bruit dans l'environnement, est prévue dès à présent l'actualisation du Plan adopté en 2014 pour la Prévention du Bruit dans l'Environnement, conformément à la réglementation. Il sera tenu compte d'une part, de l'évolution du classement sonore des infrastructures terrestres et ferroviaires et d'autre part, des récentes transformations urbaines, en termes d'impact (projets d'urbanisation, nouvelles voies, plan de circulation modifié et nouveaux modes de transport et de motorisation) et en termes d'exposition des populations et équipements sensibles (écoles, crèches, établissements de soin, accueil des personnes fragiles).

### 4. Vis-à-vis de la sensibilisation du public

répondant à la fois à notre obligation de service public d'informer les habitants sur leur environnement, et à la volonté de la collectivité de mobiliser la population tant des quartiers que des communes pour accélérer la transition écologique et énergétique, les actions et projets principaux s'appuient :

- **Sur le renouvellement d'opérations de sensibilisation grand public** : cycle mensuel des Rendez-vous Planète, Semaine du développement durable, dispositif Laure, salon de l'habitat et autres événements autour de la rénovation énergétique ou des enjeux nature,
- **Sur la poursuite du programme EEDD** orienté vers le jeune public des écoles et centres de loisirs d'Amiens Métropole, avec l'accueil en structures dédiées à la découverte nature, avec l'Île aux fagots dans les Hortillonnages et en forêt au chalet de Frémontiers, et avec une déclinaison thématique du développement durable.



# L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

## LE CONTEXTE

Le service public de l'eau potable est géré en régie sur l'ensemble du territoire de l'agglomération et porte sur l'ensemble des compétences de la production à la distribution y compris la facturation de l'eau aux abonnés.

Concernant la compétence assainissement, le service public est assuré entièrement en régie pour l'ensemble des compétences, de la collecte des eaux usées jusqu'à leur traitement au niveau des stations d'épuration, avant rejet au milieu naturel.

Le périmètre de gestion des services s'est étendu avec l'intégration des 6 nouvelles communes pour lesquelles la direction de l'environnement a pris en charge les missions de distribution d'eau potable, et de traitement des eaux usées.

## LES ENJEUX ET LES ORIENTATIONS 2020

La politique publique de l'eau et de l'assainissement s'inscrit dans les principes de développement durable avec des objectifs multiples. En effet la préservation du milieu naturel, la réduction des pollutions sont tout aussi prioritaires que la maîtrise des coûts.

Les enjeux liés à l'eau portent sur le maintien de l'alimentation en eau pour les besoins de la population, en quantité, comme en qualité.

## CHIFFRES CLÉS

**58 000**

abonnés

**15**

captages

**27**

réservoirs

**900 km**

de canalisations d'eau

**8**

stations d'épuration



## EAU

- **Programme de renouvellement** de canalisations et branchements :
  - programme de travaux sur les captages et réservoirs
  - poursuite des actions engagées précédemment
- **Schéma directeur d'eau potable**
- **Mise en place du relevé à distance** des compteurs d'eau

## ASSAINISSEMENT

- **Programme de réhabilitation** des canalisations d'assainissement
- **Programme de mise aux normes des stations d'épuration** :
  - poursuite des études pour les stations des communes de Sains-en-Amiénois et S<sup>t</sup> Fuscien et lancement des travaux
  - reconstruction de Bertangles suite aux inondations
- **Équipement du service** (renouvellement du parc de véhicules hydrocureurs et camions)

# BUDGET 2020

## INVESTISSEMENT

**6 630 000 €**

de charge nette pour les opérations sur le BA Eau qui intègrent :

- les interconnexions de réseaux entre communes,
- le renouvellement des canalisations, branchements et équipement de production,
- la mise en place du télérelevé des compteurs d'eau (concernant le budget de l'eau).

**4 650 000 €**

de charge nette pour des opérations d'assainissement qui intègrent :

- la mise aux normes des stations d'épuration,
- la réhabilitation des réseaux d'assainissement,
- les équipements du service (pour l'assainissement).

## FONCTIONNEMENT

**11 772 000 €**

Eau

**10 395 000 €**

Assainissement



# LA GESTION DES DÉCHETS

## LE CONTEXTE

Amiens Métropole assure pour les 39 communes, l'ensemble des compétences : collecte, tri et traitement des déchets ménagers.

La collecte des ordures ménagères et des emballages est réalisée en porte à porte, la collecte du verre, du papier/carton est réalisée en point d'apport volontaire. Au cours de l'année 2019, les équipements nécessaires au tri des papiers pour les administrations et professionnels a été finalisé et l'organisation de ce flux a été mise en œuvre. Trois déchèteries sont mises à la disposition des administrés, il est à noter que les réhabilitations des déchèteries Nord et Sud ont été engagées en 2019

## LES OBJECTIFS 2020

Conformément au plan déchets voté en conseil d'agglomération, le plan d'action s'articule autour des enjeux du recyclage et prévoit en particulier la mise en exploitation des 2 déchèteries Nord et Sud sous leur nouvelle forme (compacteurs et pose à plat) ainsi que la création de la 4ème déchèterie à l'ouest d'Amiens.

Cette stratégie permet de répondre aux objectifs du plan déchets en matière de qualité du service rendu et d'optimisation des performances, dans le respect de la maîtrise de la fiscalité avec un maintien du taux de TEOM 8.53%. Celui-ci avait fait l'objet en 2018 d'une baisse de 10%.

## CHIFFRES CLÉS

**51 661 tonnes**

d'ordures ménagères collectées pour :

**175 308 hab**

soit :

**290 kg**

par an et par habitant

**4 150 tonnes**

d'emballages (extension de tri) soit :

**23 kg** par an et par habitant

**3 239 tonnes**

de papiers/cartons soit :

**18 kg** par an et par habitant

**4 520 tonnes**

de verres collectés soit :

**25 kg** par an et par habitant

## AUTRES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS

Les démarches inscrites dans le cadre de notre labellisation « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » et son plan d'action (lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire, organisation de défis famille) nous permettent une mise en cohérence des opérations de communication et de sensibilisation des usagers avec nos projets structurants.

L'année 2020 sera marquée par le lancement des travaux de la 4ème déchèterie. A terme, l'ensemble de ces équipements permettra de favoriser le réemploi et la valorisation des objets déposés

La mise en œuvre du projet qui a pour vocation d'encourager le geste de tri du verre par la récompense va être lancé en début d'année. Ce dispositif innovant, va permettre une plus grande captation du verre présent dans les ordures ménagères.

Le renouvellement de la DSP relative à l'exploitation de l'usine de méthanisation fera partie également des faits marquants 2020 puisqu'il s'agit d'appréhender à moyen terme dans le cadre de ce nouveau contrat les travaux qui permettront d'optimiser en profondeur le fonctionnement, en particulier sur le volet valorisation énergétique.

## BUDGET 2020

### FONCTIONNEMENT

**23 770 000 €**

dont :

**61 %** affecté aux prestations pour l'exploitation des équipements (centre de tri, usine de méthanisation et déchèteries)

**25 %** affecté à la collecte en porte à porte

### INVESTISSEMENT :

**6 845 000 €** intégrant le renouvellement et déploiement des équipements de collecte pour le verre et papier, et la modernisation des équipements (véhicules, déchèteries, usine de méthanisation)



# LA MOBILITÉ

## LE CONTEXTE

Les modes de déplacement prennent une importance toujours renforcée dans la ville.

La mise en service du BHNS en 2019 se traduit d'ores et déjà par une hausse de la fréquentation du réseau de transport urbain.

Le développement de la pratique du vélo et des modes doux dans la ville répond à une aspiration de qualité de vie de nos concitoyens et s'inscrit dans la transition écologique souhaitée par notre collectivité avec le développement du réseau des voies cyclables.

## LES OBJECTIFS 2020

**4 objectifs stratégiques seront poursuivis en 2020 :**

1. l'engagement concret de la réalisation du barreau Picardie / Roissy
2. la poursuite de la mise en place d'un service de haut niveau dans notre réseau de transport
3. le développement de la pratique des modes doux de déplacement et notamment du vélo
4. l'incitation aux déplacements les plus respectueux de l'environnement par nos propres agents

## CHIFFRES CLÉS

**+ de 1000** vélos  
à assistance électrique (VAE) Buscyclette

**151** bus dont  
**43** électriques

**13,2 M**  
de trajets en bus validés en 2018

## BUDGET 2020

BUDGET PRINCIPAL

**6 400 000 €**  
AP Creil/Roissy

**1 600 000 €**  
Aménagements cyclables

**75 000 €**  
Plan déplacement de l'administration  
de la collectivité



**1. la réalisation du barreau Picardie / Roissy** : a été confirmée par l'Etat à l'issue des travaux sur la Loi d'Orientation des Mobilités à l'horizon 2025 :

- la concertation préalable est engagée par la Commission Nationale du Débat Public avec l'objectif de réalisation de l'enquête publique sur la DUP en 2020 et les premiers travaux en 2022,
- notre contribution est fixée à 6.400.000 €

**2. la poursuite de la mise en place d'un service de haut niveau pour le transport urbain se traduira en 2020 notamment par :**

- la finalisation de la mise en œuvre de la nouvelle billettique (boutique en ligne, open payment) ;
- la poursuite de la modernisation des points d'arrêt ;
- les premiers crédits pour poursuivre l'acquisition de bus électriques.

**3. le développement de la pratique des modes doux** sera privilégié avec l'inscription d'un budget particulièrement significatif pour les aménagements cyclables (200 km fin 2020), ainsi que notamment l'acquisition de nouveaux vélos dans la DSP et de consignes à vélos pour les secteurs résidentiels.

**4. Plan de déplacements des agents de l'administration :**

- développement de locaux vélos, (stationnements vélos pour les agents avec achats d'armoires à clé, logiciel de réservation, raccordement électrique, contrôle d'accès...),
- l'achat de consignes à vélos,
- l'achat matériel pour les espaces de coworking,
- acquisition de Kits indemnité kilométrique vélo.

## **BUDGET 2020**

### BUDGET ANNEXE TRANSPORT

**117 000 €**

Acquisition consignes à vélo

**500 000 €**

Aménagements points arrêts du réseau BHNS

**250 000 €**

Aménagement agence commerciale AMETIS

**800 000 €**

Acquisition bus électrique



# CULTURE ET PATRIMOINE

## LE CONTEXTE

Le budget de la direction de l'Action culturelle et patrimoine 2020 traduit budgétairement et permet la réalisation du « Projet culture et patrimoine 2014/2020 », et tout particulièrement les inflexions stratégiques mises en œuvre depuis 2019.

### 1. Trois orientations stratégiques poursuivies :

- **La solidarité et la participation** : Placer l'habitant au cœur de l'ambition culturelle et patrimoniale dans une stratégie inclusive et co-constructive
- **La création et la régénération** : Accompagner et structurer les filières en veillant à leur renouvellement et conforter une identité métropolitaine
- **L'attractivité et le rayonnement** : Imaginer un plan d'action culturel et patrimonial à partir des atouts métropolitains pour démultiplier l'attractivité et la visibilité

### 2. Deux objectifs opérationnels :

**Œuvrer à la singularité d'Amiens Métropole à la faveur d'un accompagnement renforcé de filières « atouts » du territoire :**

- Distinguer Amiens Métropole à partir d'une esthétique BD
- Capitaliser sur l'esthétique cirque et arts de la rue
- Se révéler par la filière patrimoniale

**Conforter l'osmose d'Amiens Métropole avec l'universalité des arts, en œuvrant à leur renouvellement et leurs dialogues**

- **Accompagner et catalyser la création** en créant les conditions de son renouvellement
- **Porter et mettre en œuvre une stratégie de l'événementiel**
- **Construire et piloter une stratégie des publics** à la faveur d'un projet éducatif, social et de sensibilisation

## LES OBJECTIFS 2020

Amiens Métropole entend conforter les opérateurs structurants de son territoire, et tout particulièrement ceux permettant de repérer Amiens à partir de singularités d'esthétique et qui concourent au rayonnement et à l'attractivité du territoire.

## CHIFFRES CLÉS

**70**

équipements culturels métropolitains accompagnés

**41 000**

participants aux journées du patrimoine

**+ de 100**

projets subventionnés



Il en va ainsi de la structure « On a marché sur la bulle », dédiée à la Bande dessinée, et de l'École supérieure d'Art et de Design qui se mobilisent pour imaginer un 1/3 lieu, unique en France, dédié à l'image.

L'accompagnement de l'EPCC Cirque Jules Verne permet d'inscrire la tradition circassienne métropolitaine dans l'univers contemporain, sans omettre le prolongement des arts de la rue qui permet de fédérer les habitants, notamment, autour de l'évènement « La rue est à Amiens ».

La filière patrimoniale trouve à se structurer autour des labels UNESCO et des plans de gestion de ses monuments phares ; elle trouvera elle aussi à communier avec tous les publics à la faveur d'une programmation riche et ambitieuse pour célébrer les 800 ans de la Cathédrale d'Amiens.

L'accès aux arts et l'accompagnement de leur renouvellement sont au cœur des projets des équipements dits en régie (Le Safran, La Maison du théâtre, le Centre culturel Picasso), des lieux labélisés (MCA) ou des équipements intermédiaires qui permettent une proximité entre la création et les publics (Centres culturels Jacques Tati, Léo Lagrange, Cité Carter...).

L'interaction avec les publics est recherchée dans de nombreux événements (saison estivale, journées du patrimoine, de l'archéologie, de l'architecture, fête de la musique...) ou encore dans la conception d'espaces de médiation thématiques (le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine en devenir).

## AUTRES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS

**Plusieurs équipements structurants finiront d'accomplir leur mue en 2019 :**

- **Sur le champ des musiques actuelles**, un nouvel équipement au cœur du quartier St Leu permettra d'accueillir l'ensemble des activités de la scène de musiques actuelles, La lune des pirates.
- **La direction portera en régie des événements en interaction forte avec les habitants** : La saison estivale, les journées européennes du patrimoine, la rentrée en musique, le parcours d'art contemporain
- **Un projet de Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine** conçu comme un équipement touristique culturel permettra un accès dynamique et immersif au patrimoine pour les habitants comme pour les touristes.

## BUDGET 2020

**11,95 M€**

Le budget global de la Direction de l'Action culturelle et du Patrimoine

dont **4.5 M€**

de subventions aux EPCC

dont **290 000 €**

pour le 800<sup>e</sup> anniversaire de la cathédrale

et au total **8,06 M€**

de subventions versées

INVESTISSEMENT :

**15 628 000 €**

dont **6 000 000 €**

pour la rénovation du zoo

dont **2 807 000 €**

pour le musée de Picardie

dont **1 244 000 €**

Briqueterie

dont **1 200 000 €**

médiathèque d'Étouvie

dont **1 128 500 €**

pour le musée Berny



## MUSÉE DE PICARDIE

La réouverture du musée, programmée au 1<sup>er</sup> mars 2020, doit faire événement, tant sur le plan local que national.

### Le budget présenté répond donc à un double objectif :

- donner une vision des dépenses pour achever le chantier et réussir l'ouverture au public – dépenses exceptionnelles tant en investissement qu'en fonctionnement ;
- donner une vision des dépenses annuelles du « nouveau » musée – dépenses plus récurrentes, couvrant l'ensemble des missions du musée et de ses fonctions supports.

Bien que celle-ci fût l'objet d'une réflexion détaillée, la liste complète des besoins en fonctionnement et en investissement est perfectible et il sera nécessaire d'établir, après 6 mois d'ouverture, un premier bilan de dépenses. Cette analyse devra s'accompagner également d'une mesure d'écart pour les recettes, afin d'affiner celles-ci pour 2020.

Dans le respect de la présentation des budgets en Missions / Programmes / Actions, les grands ensembles ou types de dépenses correspondent aux grandes lignes du Projet Scientifique et Culturel en cours de finalisation.

### Le budget soumis s'articule donc entre des crédits de fonctionnements liés :

- **aux dépenses exceptionnelles** de la réouverture du musée au public,
- **au fonctionnement réel et récurrent** du musée agrandi, en complément des crédits sollicités par le Secteur Centre pour tout ce qui relève des fluides, des maintenances obligatoires, de l'entretien externalisé de l'équipement et de l'entretien régulier des vitrages, pour la détermination desquels des données ou des estimations ont été transmises.
- **aux missions d'un musée de France**, qui se déclinent pour le fonctionnement par une programmation d'expositions temporaires et d'une programmation culturelle, éducative et touristique, à destination de tous les publics.

## CHIFFRES CLÉS

**85 000**

visiteurs attendus en 2020

**6 000 M<sup>2</sup>** d'exposition

**4** salons

**7** galeries

**2** rotondes

## BUDGET 2020

FONCTIONNEMENT :

**797 000 €**

RECETTES PRÉVISIONNELLES ATTENDUES :

**415 000 €**

INVESTISSEMENT :

**4 086 000 €**

dont **150 000 €**

Œuvres



En parallèle, il y a été intégré la projection de recettes issues de la billetterie, des produits boutique et des privatisations des espaces. Celle-ci pourra se compléter par des subventions Etat, dans le cadre d'une sollicitation du label « Exposition d'intérêt national » pour l'exposition au second semestre sur la thématique des Puits.

**D'autre part, pour la section investissement, les demandes de crédits sont déclinées en quatre axes :**

- **les besoins complémentaires**, nécessaires suite à des découvertes au cours du chantier par le Service Ingénierie et Pilotage Opérationnel des Projets,
- **les besoins non pourvus en 2019 ou complémentaires**, en termes d'équipement et d'investissement non intégrés dans l'enveloppe travaux,
- **la restauration de la galerie d'honneur**,
- **les restaurations et les acquisitions** des œuvres.

## LES BIBLIOTHÈQUES

### LE CONTEXTE

Premières voies d'accès à la culture et au savoir, les bibliothèques sont à vocation multiples : lieu de mémoire, de conservation et de valorisation des fonds patrimoniaux et locaux, outil de formation pour accompagner le système éducatif, lieu d'éducation permanente, lieu de loisir et de plaisir, de sociabilité, facteurs d'attractivité pour la collectivité.

Amiens métropole (39 communes) a pris en charge la compétence « développement de la politique culturelle et gestion des équipements » en 2000. Ont donc été réunies sous la direction des « bibliothèques d'Amiens métropole », la bibliothèque municipale classée historique Louis Aragon (construite en 1823, deuxième bibliothèque construite en France après celle de Besançon), six bibliothèques de quartier (bibliothèques Edouard David, Hélène Bernheim, Léopold Sédar Senghor, Jacques Prévert, Pierre Garnier, Le petit Prince), auxquelles se sont ajoutées les 23 bibliothèques des 39 communes de la métropole, le bibliobus, le service de portage aux personnes à mobilité réduite, les deux bibliothèques de la Maison d'arrêt d'Amiens et, en 2011, la Maison de Jules Verne.



D'autre part, la situation du réseau est complexe, car celui-ci est très hétéroclite et construit par ajouts successifs de bibliothèques sans schéma d'ensemble.

De ce fait, il est indispensable de réinterroger l'ensemble du dispositif des bibliothèques d'Amiens métropole, dans le cadre de sa mission principale de lecture publique et de l'accès égalitaire aux savoirs et à la culture sur l'ensemble de son territoire.

C'est en ce sens que le projet scientifique et culturel des bibliothèques est en cours d'écriture.

## LES OBJECTIFS 2020

La bibliothèque Louis Aragon, bibliothèque municipale classée ayant la charge du dépôt légal imprimeur pour la région Picardie, a connu deux longues phases de rénovation entrecoupées en 1982 puis en 1991. Il est nécessaire de la rendre plus moderne et plus attractive et d'aller vers une évolution de type « 3<sup>ème</sup> lieu ».

- Pour cela, il sera réalisé une étude de faisabilité de mise en compatibilité des équipements avec les orientations du PSC.
- Élaborer un contrat territoire lecture, visant à mailler l'ensemble du territoire métropolitain et à garantir l'accès égalitaire aux savoirs, à la culture et à la lecture publique pour l'ensemble des citoyens

## CHIFFRES CLÉS

**113** agents

## BUDGET 2020

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

**609 000 €**



## LE ZOO

### LE CONTEXTE

L'amorce des travaux dès le début de l'année 2019 a réduit le parcours de visite durant certaines périodes, le public restant néanmoins au rendez-vous. En 2019, le zoo a mené de front le projet de développement et de rénovation et la saison sans interruption en maintenant une programmation culturelle et scientifique fournie (Pâques, Halloween et le marché de Noël notamment).

### LES OBJECTIFS 2020

En février 2020, le zoo présentera les zones Archipels et Rivages avec le retour des grands fauves et un vivarium. Le Pavillon bleu ouvrira ses portes durant l'été 2020. En parallèle, le projet continuera son évolution (phase PRO pour la partie bâtiment d'accueil/boutique/salles pédagogiques/personnel et la zone savanes).

## CHIFFRES CLÉS

**171 000** visiteurs en 2019

### PRESTATIONS :

**+ 70 %** pour les anniversaires  
**165** en 2019 contre 97 en 2018

**+ 30 %** pour les visites  
« soigneur d'un jour junior »  
**202** en 2019 contre 156 en 2018

**+ 32 %** pour les ateliers  
**201** en 2019 contre 152 en 2018

## BUDGET 2020

### FONCTIONNEMENT :

**806 000 €**  
c'est **- 26 700 €**  
par rapport au budget 2019

dont **187 000 €**  
consacrés au budget alimentation

dont **40 000 €**  
Travaux de maintenance  
(en sus des prestations internes)

### RECETTES :

**851 150 €**  
c'est **+ 140 650 €**  
par rapport à 2019

**124 838 €** de recettes  
boutique en 2019 contre :  
**114 304 €** en 2018

### INVESTISSEMENT :

**6,1 M€**



## LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL

### LE CONTEXTE

**Le conservatoire à rayonnement régional labélisé par l'Etat.**

Tête de pont du Réseau des conservatoires du réseau « Picardie Côte d'opale », Il fait partie avec Lille et Douai des 3 CRR de la région Hauts de France au sein des 36 CRR de France

Adossé au Pôle d'enseignement supérieur par convention avec l'école supérieure Musique et danse de Lille et l'UPJV, il a participé, par convention, à la Formation Diplômante au diplôme d'Etat de professeur organisé par l'ESMD de Lille.

**Le Taux de réussite de la promotion 2019 est de 100 %**

Il est le seul Conservatoire du département inscrit dans le dispositif Classes à Horaire Aménagés Danse (CHAD).

Le CCR participe à la mise en œuvre du CEPI Cycle d'Enseignement Professionnel Initial soutenu par la Région des HDF (délivrance du diplôme National d'Orientation professionnelle DNOP)

**1 200 élèves** inscrits dans les trois spécialités dispensées par le Conservatoire

- Théâtre (+ option marionnettes)
- Musique
- Danse

### LES OBJECTIFS 2020

- **Porter le dossier des Classes Préparant à l'Enseignement Supérieur (CPES)** des conservatoires de Lille Tourcoing, Arras et Amiens pour le Théâtre et des conservatoires de Saint-Quentin, Beauvais, Calais, Saint Omer, Boulogne-sur-mer et Amiens pour la Musique ;
- **poursuivre le développement du Réseau du conservatoire des Hauts de France** ainsi que du réseau des écoles de Musique d' Amiens métropole ;
- **poursuivre le développement des Projets d'Action Educatives et culturelles.** (Établissement Pilote au niveau de la Drac HDF sur la mise en œuvre et le suivi des projets d'actions culturelles) ;
- **s'inscrire dans le dispositif « Plan chant Choral »** porté par le Ministère.

## CHIFFRES CLÉS

**1 200** élèves

## BUDGET 2020

**4 175 000 €**

Dépenses de personnel

**235 000 €**

Dépenses de fonctionnement

RECETTES :

**991 200 €**



# LE SPORT

## LE CONTEXTE

Nous poursuivons en 2020, la mise en œuvre du projet sportif d'Amiens Métropole 2015-2020 conformément à ses **4 axes** :

- **Axe 1** : l'activité physique et sportive comme levier de santé et de bien-être pour toutes les générations
- **Axe 2** : Soutenir, accompagner les clubs au quotidien
- **Axe 3** : moderniser le patrimoine sportif de la Métropole
- **Axe 4** : faire rayonner le sport métropolitain et ses acteurs

## LES OBJECTIFS 2020

L'axe n° 1 du projet sportif sera plus particulièrement développé avec l'obtention d'une labellisation d'une « Maison Sport-Santé » sur Amiens Métropole.

Dès cette année nous entrerons dans une nouvelle olympiade avec en point de mire les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Depuis 15 septembre 2017 « Amiens se prend aux Jeux » mobilise tous les acteurs du monde sportif, économique ou touristique. A ce titre la direction des sports a engagé les candidatures et démarches associées aux labels « Terre de Jeux » et surtout à celui de « Centre de Préparation aux Jeux » en vue de l'accueil de différentes délégations étrangères et de leurs supporters.

Au titre de la préparation de la nouvelle PPI, dans l'objectif de la poursuite de la modernisation et de la maintenance du patrimoine sportif de la Métropole, un nouveau diagnostic sera effectué au préalable. Il s'accompagnera d'une estimation précise en coûts complets.



Pour l'année 2020, près de **2 700 000 €** seront consacrés à la réalisation de la dernière année du programme pluriannuel d'investissement d'un total de **59 130 000 €**.

**Parmi les opérations significatives ressortant de la PPI :**

- Au titre de l'AP travaux sur les structures sportives : 1 029 000 € ;
- La fin du programme de restructuration du site Emile-Guégan à hauteur de 450 000 € ;
- Les premiers travaux de rénovation intéressant le gymnase IUFM pour 150 000 €.
- La poursuite des études du programme de reconstruction du gymnase Jean-Bouin, relocalisé en lieu et place de la grande barre Mozart pour 150 000 €.

**Au titre du fonctionnement :**

- Aquapôle : 1 850 000 € en dépenses (règlement conformément au contrat des CCFE et CCI) pour une recette de 146 000 € (redevance due) ;
- Coliseum et Nautilus : 2 497 000 €
- Direction des sports (hors piscines) : 4 578 000 €

## BUDGET 2020

### INVESTISSEMENT

**1 029 000 €**

AP travaux sur les structures sportives

**450 000 €**

fin de restructuration du site Emile-Guégan

**150 000 €**

1<sup>er</sup> travaux de rénovation gymnase IUFM

**150 000 €**

études du programme de reconstruction du gymnase Jean-Bouin

### FONCTIONNEMENT

**1 850 000 €**

Aquapôle

pour une recette de **146 000 €**

**2 497 000 €**

Coliseum et Nautilus

The background features several large, stylized green leaves of varying shades, creating a layered, organic effect. The leaves are positioned in the upper right and center of the frame, with some overlapping each other.

**4**

**DES SERVICES SUPPORTS  
PERFORMANTS ET OPTIMISÉS**



## **DES SERVICES SUPPORTS PERFORMANTS ET OPTIMISÉS**

En 2020, la Métropole poursuivra son action engagée depuis 6 ans pour optimiser les moyens alloués aux services afin de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement
- contenir l'endettement en diminution depuis plusieurs années
- finaliser la réalisation des projets d'investissements prévus dans la PPI 2015-2020

L'effort d'organisation, l'attention portée à chaque euro dépensé et l'engagement de tous nos collaborateurs seront poursuivis car ces actions doivent être pluriannuelles.

En particulier en 2020, nous réaliserons les priorités d'investissement dans les systèmes d'information afin de consolider nos infrastructures et moderniser les outils au service des politiques publiques.

Nous devons également préparer les outils budgétaires indispensables à la préparation des prochaines échéances tant budgétaires (avec la contractualisation avec l'Etat) qu'en termes de PPI à venir.



## LES ACHATS

### LE CONTEXTE

Le nouveau code de la commande publique entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019 modernise et simplifie le droit de la commande publique et offre un cadre plus favorable à la performance socioéconomique et environnementale de l'achat, à l'accès à la commande publique des PME et à l'innovation. Pour la Ville d'Amiens, le CCAS de la Ville d'Amiens et Amiens Métropole, les achats d'investissement et de fonctionnement représentent globalement un montant de 237 millions d'euros en 2017 et de 305 millions d'euros en 2018. Ces achats sont ventilés dans 470 familles d'achats (nomenclature 2006).

Ainsi, la collectivité concentre ses moyens pour l'atteinte de **3 objectifs** :

- **Acheter au juste besoin au juste moment** en travaillant sur la juste fonctionnalité du produit ou du service, en optimisant les moyens déjà présents dans notre collectivité pour éviter l'achat inutile ou redondant et en surveillant les échéances des marchés afin de livrer dans le bon délai.

- **Acheter** au bénéfice de la collectivité et de sa responsabilité sociétale en trouvant pour chaque famille d'achat le **bon équilibre de performance socioéconomique et environnementale** et le traduire explicitement dans nos marchés.
- **Améliorer en continu le processus achat** en mesurant à l'aide d'indicateurs la pertinence des mesures prises pour atteindre les objectifs notamment à travers l'exécution des marchés.

La montée en puissance de la centrale d'Achats d'Amiens Métropole est aussi un moyen de rationaliser les procédures en passant une unique procédure de consultation pour l'ensemble de ses adhérents au lieu d'une pour chaque collectivité.

- **18** marchés à « enjeux » à renouveler (période 2020-2023)
- **14** procédures à renouveler accompagnées par la direction des achats depuis l'expression du besoin en 2019
- **50** procédures validées en 2019 par la direction des achats (expertise techniques d'achats et prise en compte du développement durable)



## LES OBJECTIFS 2020

- **Poursuivre la simplification des procédures et conforter la démarche de construction des marchés transversaux** (transport avec chauffeur, communication, traduction et interprétariat, études environnementales,...).
- **Poursuivre la démarche d'optimisation des achats** (programmation du renouvellement du parc des véhicules, plan pluriannuel de révision des dotations habillement, rationalisation des références des matériaux du bâtiment, des produits d'entretien,...).
- **Poursuivre les efforts en matière de réemploi et de mutualisation** des biens déjà présents dans notre collectivité.
- Élaborer un **référentiel interne de prise en compte des préoccupations environnementales** dans les marchés.
- **Développer les connaissances sur techniques d'achat au sein de la collectivité avec le groupe achats-méthodes** (fiche outil sur le sourcing, sur l'utilisation des labels, sur l'anticipation de la construction des marchés, ...)
- **Mettre en œuvre et animer Le Schéma de Promotion des Achats Publics (SPASER)** qui sera examiné fin 2019 par le conseil municipal.

## BUDGET 2020

### ■ INVESTISSEMENT :

Pour la Ville, une AP de

**2 550 000 €**

et des CP 2020 de

**666 456 €**

Pour la Métropole, une AP de

**9 222 219 €**

et des CP 2020 de

**2 055 705 €**

### ■ BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

**3 110 497 €**

# L'IMMOBILIER ET LA LOGISTIQUE

La Direction de l'Immobilier et de la Logistique a pour vocation principale de garantir la bonne gestion du patrimoine immobilier de la collectivité, en lui permettant notamment de construire et mener une stratégie immobilière. A ce titre, elle assure les acquisitions/cessions et la gestion immobilière, elle apporte aux porteurs de projets les compétences en matière d'ingénierie de la construction, elle est l'un des acteurs de la mise en œuvre du système d'information patrimonial.

En matière logistique, elle a pour mission d'apporter des moyens et le support nécessaires au fonctionnement des différents services (véhicules, fêtes et événements, ...).

## LES SERVICES IMMOBILIERS

Les services immobiliers ont en charge, d'une part les acquisitions et cessions de biens immobiliers de la collectivité qu'ils soient bâtis ou non bâtis ; d'autre part la gestion immobilière (baux, conventions, autorisations d'occupation) du patrimoine que la collectivité occupe ou détient (terrains nus, terres agricoles, bois, bureaux, commerces, , centres d'appels, logements, ...).

Ils apportent leur concours et le support nécessaire à la réalisation des grands projets (rénovation urbaine, voirie, BHNS, Lune des Pirates, ...)

## LES OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2020

- Optimiser la gestion immobilière
- Engager l'état des lieux préambule à la construction d'une stratégie immobilière



## LA MISSION QUALITÉ-SÉCURITÉ-ENVIRONNEMENT ET LE SYSTÈME D'INFORMATION PATRIMONIAL

La collectivité s'inscrit dans une démarche transversale d'amélioration continue dans les domaines de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement (QSE) et a fixé les objectifs suivants :

- Optimiser le service rendu, pour satisfaire les usagers en toute efficience.
- Poursuivre le développement d'une véritable culture Santé et Sécurité.
- Maîtriser et réduire autant que possible nos impacts environnementaux et prévenir tout risque de pollution.

### **LES OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2020**

- Compléter la gestion documentaire et les données techniques du patrimoine gérées par une application numérique.
- Compiler les données d'exploitation du patrimoine afin d'en définir le coût global.
- Mettre en place des revues de process dans les services utilisateurs.
- Mettre en place le système de gestion dynamique des véhicules.

## L'INGÉNIERIE DE LA CONSTRUCTION

Les Services du pôle Ingénierie de la Construction (Programmation, Maîtrise d'œuvre, Régie d'intervention et de travaux, Exploitation-maintenance-énergie) réalisent notamment les études, les démarches administratives (permis de construire, demande préalable, autorisation de travaux d'aménagement...) et le suivi de certains travaux, le pilotage de l'exploitation (contrôles réglementaires), de la maintenance, de la sécurisation dans les domaines du bâtiment. Ils ont en charge la gestion des marchés énergétiques (notamment le chauffage des locaux) et des fluides, ainsi que les contrôles périodiques de sécurité et la mise en conformité des installations. Ils travaillent en coordination avec les directions de proximité et la direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine

### LES OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2020

- Rationaliser les coûts d'exploitation des bâtiments, notamment sur le plan énergétique (suivi des consommations, travaux d'isolation, optimisation des systèmes de chauffage, raccordement au réseau de chaleur, ...).
- Terminer le raccordement des chaufferies au réseau de chaleur.
- Développer le réseau de vidéosurveillance.
- Terminer l'établissement des Dossiers Techniques Amiante et engager les actions correctives nécessaires.



## LES SERVICES LOGISTIQUES

L'unité Garage a en charge la gestion et la maintenance du parc de matériel motorisé (véhicules légers – poids lourds – bennes à ordures ménagères – deux-roues – espaces verts – outillage divers), la distribution du carburant et la gestion d'un parc automobile mutualisé (Maison de la culture d'Amiens).

L'unité Fêtes et évènements assure la logistique matérielle pour les évènements publics organisés par la collectivité ou en collaboration avec elle. Des agents spécialisés assurent la maintenance et l'adaptation des matériels (menuiserie, électricité, métallerie).

## **LES OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2020**

- Engager des actions d'optimisation de l'activité du garage.
- Réviser la gestion du parc de véhicules, l'ajuster aux orientations du PDA et rationaliser son exploitation.
- Optimiser l'activité du garage.
- Intensifier la mutualisation des équipements entre les services.

**1,035 M€**

Gros entretien bâtiments

**200 000 €**

Conformité électrique

**75 000 €**

Raccordement réseau de chaleur

**100 000 €**

Modernisation des système de sécurité

**1 110 000 €**

Équipement CTM



# LE NUMÉRIQUE ET L'INNOVATION

## LE CONTEXTE

Amiens Métropole et la Ville se sont inscrites dans une dynamique de transformation, de modernisation de leur administration et des services qu'elles délivrent s'apparentant à une démarche d'amélioration continue.

Pour assurer la gestion de nombreux services (état-civil, inscriptions scolaires, inscription sur liste électorale, action sociale, gestion foncière et urbanisme, etc.), les Collectivités Territoriales doivent collecter des informations nominatives et organiser des fichiers manuels ou informatiques (numérisation des documents administratifs). En cela, le recours à Internet facilite le développement des télé-services locaux. Parallèlement, les dispositifs de contrôle liés aux nouvelles technologies se multiplient (vidéo-protection, applications biométriques, géolocalisation, etc.) aussi bien que le recours à divers logiciels destinés à faciliter les tâches quotidiennes et à optimiser la commande publique (dématérialisation des appels d'offres), et des e-services facilitant l'accès aux droits.

Les activités des services Amiens Métropole et de la Ville d'Amiens sont donc de plus en plus dépendantes

du numérique. Ces nouveaux services, pour certains déjà réalisés pour d'autres engagés, ne sont pas sans enjeu ni impact sur nos organisations, sur les stratégies de gestion, sur les finances et sur la communication avec les citoyens.

Aussi au tournant de la numérisation de la relation « citoyen » : l'e-administration (simplification administrative) est un axe important de la modernisation de l'action publique et répond à une demande effective des citoyens. La simplification des démarches administratives et l'amélioration des relations entre les administrés et l'administration constituent des finalités légitimes, sous réserve que des mesures de sécurité appropriées soient prévues et que les droits des personnes soient respectés.

Les systèmes d'information (SI) sont donc stratégiques d'une part pour garantir l'opérationnalité des processus et le traitement des flux de données et les informations produites ou reçues en interne et d'autre part pour contribuer à la performance et à l'efficacité des actions de nos collectivités.

- L'ensemble des délibérations du conseil municipal est désormais accessible en libre accès sur le site : [amiens.fr](http://amiens.fr)
- **3** bornes wifi installées
  - place Gambetta
  - rue Gresset
  - Office du Tourisme



## LES OBJECTIFS 2020

- Poursuivre la démarche de changement d'une DSI de moyens à une DSI de services, passer d'une logique de gestion (plutôt back office) à une logique transverse.
- Accompagner la transformation numérique des territoires dans le cadre de la feuille de route numérique (Aménagement numérique, tiers lieux, usages numérique, service public de la donnée).
- **Piloter les projets d'investissements dont :**
  - La poursuite de la dématérialisation de la chaîne comptable, des marchés, des actes, du dossier agent (Ressources Humaines).
  - Le déplacement de la salle informatique de secours chez Somme Numérique et la mise en conformité de la salle serveur principale.
  - Le dialogue compétitif pour la refonte de notre infrastructure, refonte du réseau, du téléphone et du Wifi.
  - La migration des systèmes d'exploitation sur Windows 10.
  - Le développement de l'archivage légal.
  - La modernisation des billetteries de la Maison Jules Verne, du Musée, du Zoo pour développer la vente en ligne.

- L'amélioration des SI et des outils pour plus d'efficacité de l'administration : Finance, crèches, service Hygiène et Santé Environnementale, SIG, Ecoles de Musique, Police municipale (Placiers marché).
- La sécurisation de nos SI en mettant en place d'un plan de résilience sécurité informatique.
- La refonte du site internet de l'Office de Tourisme.

## BUDGET 2020

### FONCTIONNEMENT

- Amiens Métropole :  
**3 258 000 €**
- Ville :  
**144 000 €**

### INVESTISSEMENT

- Amiens Métropole :  
**3 037 000 €**
- Ville :  
**905 000 €**



## LES AFFAIRES JURIDIQUES ET GÉNÉRALES

### LE CONTEXTE

La direction des Affaires juridiques et générales comporte :

- un service Juridique
- un service des Marchés publics
- un service Gestion des assemblées et des actes
- un service Archives et documentation
- un service Logistique administrative centralisée

### LES OBJECTIFS 2020

- **Conforter la fonction juridique** afin de sécuriser et défendre les intérêts de la ville d'Amiens, d'Amiens Métropole et du CCAS, notamment au travers de dossiers contentieux et précontentieux, la production d'avis et d'études juridiques, les assurances et le suivi de dossiers de responsabilité, la gestion de procédures de police administrative, notamment des immeubles menaçant ruine.

- En coordination avec la fonction achat, **consolider la fonction commande publique** des marchés publics de plus de 90 000 € HT.
- **Sécuriser la gestion des actes du conseil municipal**  
Les actes pris par le maire d'Amiens, le président d'Amiens Métropole, le président du CCAS d'Amiens et le président du comité syndical Europamiens dans le cadre des délégations qui leur ont été confiées par les conseils.
- **Suivre les procédures administratives**  
Les procédures administratives relatives à la préparation des réunions des bureaux municipaux, des bureaux d'Amiens Métropole, des commissions de travail des conseils et des instances délibérantes de la ville d'Amiens et de son CCAS, d'Amiens Métropole et du comité syndical Europamiens.  
Ce service a également en charge la transmission des actes au contrôle de légalité, notamment les décisions, délibérations et arrêtés.
- **Consolider les archives et la documentation** dans le cadre de la collecte, le tri, le classement et la mise en valeur des archives produites et reçues par la ville d'Amiens et Amiens Métropole.

### CHIFFRES CLÉS

- La Centrale d'Achats AMCA, mise en place début 2017, connaît une montée en puissance  
**166** marchés sont disponibles par ses adhérents.

### BUDGET 2020

- HONORAIRES DES AVOCATS ET AUXILIAIRES DE JUSTICE :  
**150 000 €** sollicité en 2020 au titre des frais d'actes et de contentieux
- COTISATIONS D'ASSURANCES :  
**560 000 €**
- La retranscription des débats des assemblées nécessite la mise en place, pour 2020, de crédits à hauteur de  
**10 000 €** pour Amiens Métropole



# LES RESSOURCES HUMAINES

## LE CONTEXTE

La Politique des Ressources Humaines contribue et accompagne la dynamique de transformation et modernisation de nos collectivités et conforte les processus d'amélioration continue du service public. Pour cela les services de la Direction des Ressources Humaines (DRH) se mobilisent dans le développement du capital humain (montée en compétence des agents, qualité de vie au travail,...) et joue également pleinement son rôle de soutien statutaire et réglementaire auprès de l'ensemble des agents, des collaborateurs.

Ces perspectives Ressources Humaines continuent d'être confrontées à de multiples mutations extérieures telles les évolutions législatives et/ou réglementaires en témoigne la loi de la transformation publique du 7 août 2019 dont les décrets sont attendus.

Dans une volonté de modernisation du service public couplé à une raréfaction des ressources, la DRH poursuit l'objectif d'identifier des leviers pour dégager de nouvelles marges de manœuvre financières et maîtriser la progression des budgets de fonctionnement.

## LES OBJECTIFS 2020

Aussi afin de poursuivre les objectifs ambitieux, dynamiques et équitables de notre politique RH, seront engagés en 2020 plusieurs chantiers structurants :

- **La mise en œuvre pratique de la loi de transformation publique** pour laquelle 50 décrets d'application sont attendus.
- **La structuration d'une nouvelle politique de rémunération** en lien avec le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP).
- L'élaboration d'une **gouvernance du temps de travail** en adéquation avec les besoins de la Collectivité et garantissant le bien être des agents et leurs conditions de travail.
- **Le renforcement des actions en faveur du Management.**
- La construction d'un **cadre de référence revisité en terme de recrutement et de mobilité** en lien avec les enjeux d'aujourd'hui du marché de l'emploi.

Personnel permanent :

**69 724 533 €**

représentant 1478 postes

Personnel non permanent :

**2 428 050 €**



- **Le déploiement de la Déclaration Sociale Nominative**, dispositif réglementaire impactant considérablement l'administration du personnel et les processus internes de gestion RH.
- **La signature d'un nouveau contrat collectif de Prévoyance** garantissant le maintien de salaire.
- **L'installation d'une salle de formation spécifique** pour les agents de la Collectivité.
- **L'expérimentation d'un outil de déclaration dématérialisée des demandes de congés et des heures supplémentaires.**
- **Le développement des compétences** au sein de la collectivité notamment à travers les formations.

## **BUDGET 2020**

- **FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES :**  
augmentation de  
**50 000 €**  
du budget de formation au niveau du versement aux organismes de formation hors CNFPT (passage de 430 000 à  
**480 000 €**



# LA COMMUNICATION

## LE CONTEXTE

- Lancement de la marque de territoire en octobre 2018.
- 2019, 1<sup>ère</sup> année complète de fonctionnement du marché passé en été 2018 pour la distribution du JDA. Le coût de ce poste a plus que doublé, ce qui a conduit à réduire le nombre de numéros, passés de 40 en moyenne à 33.
- Édition d'un hors-série du JDA sous l'angle « ils participent à l'attractivité de notre territoire », recueil de portraits (2 000 exemplaires).
- Développement du service Communication numérique grâce notamment au recrutement d'une community manager : présence renforcée sur les réseaux sociaux (Twitter +15% abonnés/Facebook + 25% abonnés/Instagram + 110% abonnés).
- Livraison de a!miens l'Appli.

Les deux piliers de notre communication qui repose à la fois sur le service au quotidien (zone de chalandise Amiens Métropole voire le Grand Amiénois), et l'attractivité/la promotion (zone de chalandise Grande région, national voire international), s'ancrent en priorité sur les sujets valorisant la réussite, l'innovation et la qualité de vie (ville verte et bleue), le sentiment de fierté agissant comme un catalyseur.

## CHIFFRES CLÉS

### RÉSEAUX SOCIAUX :

- abonnés twitter  
**+15%**
- abonnés facebook  
**+25%**
- abonnés Instagram  
**+110%**



## LES OBJECTIFS 2020

- Maintenir le niveau de promotion d'Amiens naturellement. Privilégier la présence en affichage (métro/rue/gares - papier et numérique).
- Enrichir les outils numériques mis en place : développement web/application, maintenance, augmentation du nombre de vidéos réalisées.
- Inscrire le portail intranet dans le projet d'administration 2020-2026 avec la mobilisation des ressources notamment DSI, DRH, ...
- Maintenir la régularité de la communication de service, s'inscrire dans une dynamique et amélioration continue des actions de relations publiques et de démocratie locale (stratégie affinée sur leur objet, qualité des réceptions, régularité).

- **JDA** : 34 numéros de septembre 2018 à juillet 2019
- **Communication Numérique** :  
Développement Web pour le site Amiens.fr
- **Communication interne** : journée des agents et supports de communication internes (dont le journal l'Echo)
- **Communication et Évènements** :  
Accompagner les projets : Amiens For Youth, 800 ans de la Cathédrale, réouverture du musée, réouverture du Zoo etc.
- **Relations publiques**  
- 20 000 personnes accueillies

## BUDGET 2020

■ Maintien du niveau de promotion d'« amiens naturellement »  
**250 000 € TTC**  
(fonctionnement)

■ Enrichissement des outils numériques et augmentation du nombre de vidéos, en plus de la veille média  
**70 000 € TTC**